L'empêcheur de croire en rond

Golias HEBDO 730

15ème année - semaine du 21 au 27 juillet 2022 - 2 €

ACTUALITÉ > 2
La sainte alliance médiatico-religieuse

INTERNATIONAL > 15
Rajapaksa partout, Pékin nulle part

SOCIÉTÉ > 7
Le savoir-vivre de l'Église

CULTURE > 16
« Une partie du message trop longtemps occultée »

Hommage à François de Foucauld

Suicide d'un prêtre, mode d'emploi...

ÉCONOMIE > Alerte rouge sur les petites lignes de trains

Les leçons d'un suicide

Âgé de 50 ans, le Père François de Foucauld, prêtre depuis dix-huit ans dans le diocèse de Versailles, a mis fin à ses jours dans la nuit du 30 juin au 1er juillet (cf. Golias Hebdo n° 729). Au-delà de la violence de ce passage à l'acte, cette page noire supplémentaire dans l'histoire moderne de l'Eglise de France met en évidence des problèmes de gouvernance profonds et une souffrance systémique des prêtres.

Dans une tribune publiée dans *La Croix* en décembre 2021, le Père de Foucauld lui-même avait exprimé le malaise qu'il ressentait : « *La parole est enfermée. C'est trop souvent un petit cercle de clercs et de laïcs autour de l'évêque qui s'arroge le dernier mot. Cette contrainte au silence imposée par quelques-uns ne passe plus.* » C'est bien toute une culture de rapport au pouvoir et de relations ecclésiales dans l'Eglise qui, si elle ne donne pas directement naissance aux perversions, leur laisse du moins la possibilité de prospérer en son sein. La mort dramatique de François de Foucauld montre qu'il y a urgence pour soulager tant de femmes et d'hommes des souffrances qu'ils vivent à l'intérieur même de l'Église. Cette mort intervient après plusieurs autres ces dernières années. En août 2020, Marc Stenger, évêque de Troyes tentait déjà de prendre de la hauteur alors qu'il venait d'apprendre le suicide de deux prêtres qu'il connaissait à une journée d'intervalle : « *Ne sommes-nous pas tellement préoccupés par des problématiques d'administration ecclésiale, que nous ne sommes plus assez attentifs aux personnes ? Nous sommes travaillés par notre conscience épiscopale. Mais ayant à ce point l'esprit et le cœur pris par cette lourde charge, avons-nous un coin de disponibilité dans notre tête et notre cœur pour penser à nos plus proches collaborateurs ?* »

Les propos anciens de Marc Stenger illustrent à merveille la réaction froide et désincarnée de Luc Crepy, évêque de Versailles, à la mort du Père de Foucauld : « *J'ai la douleur de vous annoncer le décès du Père François de Foucauld qui a mis fin à ses jours. Son corps a été retrouvé cette nuit en forêt de Rambouillet. Le Père François de Foucauld, 50 ans, était prêtre depuis dix-huit ans pour le diocèse de Versailles. Il a exercé son ministère dans plusieurs paroisses du diocèse. Suite à des difficultés dans l'exercice de son ministère, il n'avait pas de mission depuis septembre 2021. Nous partageons la peine de tous ceux qui ont pu le connaitre et l'apprécier dans son ministère paroissial. Nous portons ensemble dans la prière le père François, sa famille et ses amis, en demandant au Seigneur de l'accueillir dans sa miséricorde.* » Quelques jours plus tard, dans un entretien donné à *La Croix*, Luc Crépy donnait sa version des faits concernant les éléments antérieurs au décès, sur lesquels se cristallise la polémique. Il s'agit de vives tensions qui ont d'abord éclaté au sein de la paroisse du Bois-d'Arcy où se trouvait le Père de Foucauld depuis 2014, avant de dégénérer en conflit entre le prêtre et les autorités ecclésiales, par lesquelles il estimait avoir été trahi dans la gestion du dossier. C'est ce que le Père de Foucauld avait dénoncé dans la fameuse tribune publiée le 2 décembre 2021 dans *La Croix*. L'évêque de Versailles assure avoir tenté de maintenir un dialogue avec le Père François de Foucauld tout au long de l'affaire, depuis son arrivée en avril 2021. « *J'ai rencontré François dès les premières semaines de mon arrivée à Versailles, ayant le souci de visiter personnellement chaque prêtre du diocèse. François était animé d'un zèle missionnaire indéniable, cherchant à ce que les paroisses ne restent pas dans la routine mais deviennent toujours plus évangélisatrices.* »

Mais ne nous y trompons pas. Le Père François, par son geste ultime, reste bien la victime et non le coupable de tel ou tel comportement. Victime des logiques folles d'une institution, du silence, du manque de considération, d'une gouvernance qui maltraite tour à tour ses

LIGNE ROUGE

La sainte alliance médiatico-religieuse

Le jeudi 7 juillet, *Paris Match* affichait en couverture la photo du cardinal Sarah posant dans les jardins du Vatican, avec ce charmant sous-titre : « *Homme d'influence et de paix* ». Un personnage bien connu des lecteurs de *Golias* pour incarner la ligne dure de l'Eglise et pour tenir des propos outranciers. En 2015, il avait déclaré : « *Ce que le nazisme, le fascisme et le communisme ont été au XXe siècle, les idéologies occidentales sur l'homosexualité et l'avortement, et le fanatisme islamique, le sont aujourd'hui.* » L'article de six pages, qui relève de l'hagiographie, se garde bien de préciser ses positions les plus extrêmes. Il n'est d'ailleurs pas signé par la spécialiste maison des religions, Caroline Pigozzi, mais par Philippe Labro, un proche de Vincent Bolloré, nouvel actionnaire de Lagardère et catholique des plus traditionalistes. Le ton est aseptisé : « *Humble, discret* ». Un homme « *venu de loin, très loin, pour devenir, au fil des décennies, un prélat aussi adulé par les conservateurs que contesté par les progressistes* (...) *En Guinée, il incarne la liberté, il est du côté du peuple. En Europe, il est jugé comme un conservateur rigide, opposé aux transformations de la modernité et des mœurs.* » Le choix de cette couverture a fait réagir la société des journalistes de l'hebdomadaire, qui s'est même fendue d'un communiqué pour faire part de son « *indignation* ». « La rédaction proteste contre cette ingérence de la direction du groupe dans les choix éditoriaux de Paris Match, écrit la société des journalistes. *Dans ce contexte d'OPA de Vivendi sur Lagardère, nous espérons tous qu'elle ne signe pas un virage éditorial mettant en cause notre indépendance.* »

Avec cette Une, Vincent Bolloré lance la campagne du cardinal Sarah qui, ce n'est un secret pour personne, vise la chaire de Saint-Pierre en lieu et place de François, dont les rumeurs de démission vont bon train et sont largement alimentées par ses opposants. Farouche opposant du pape actuel, Robert Sarah incarne pour l'Opus Dei dont il est très proche, la possibilité d'une revanche et un retour au temps béni où cette organisation mafieuse et tentaculaire était bichonnée par Jean-Paul II. Pierre-Yves Bolloré, le frère de Vincent, est d'ailleurs très présent dans les sphères d'influence de l'Opus Dei. Il ne fait nul doute que tout ce petit monde œuvre en catimini, mais aussi de manière plus décomplexée et visible à mettre sur orbite le cardinal Sarah dont les positions et le ton extrémistes lui laissent peu de

bergers et ses laïcs engagés. A ceux qui balayent ce constat et ce type de questionnement d'un revers de main, on doit d'opposer des faits précis, des chiffres, des enquêtes. Et pour cause, une étude a montré les fragilités de la santé physique et psychologique des prêtres. Il s'agit d'une grande enquête lancée en 2020 par la Conférence des évêques de France, à laquelle près de 4 000 prêtres ont répondu. Enquête avec un comité de pilotage qui rassemblait différents protagonistes : représentants de l'Union Saint-Martin, de la Fondation nationale pour le clergé, mais aussi un évêque, des prêtres, un conseiller médical, une assistante sociale et la responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres d'un diocèse. Le rapport décrit une réalité critique concernant leur santé psychique. Les répondants sont 17,6 % à présenter des symptômes dépressifs, un chiffre plus de trois fois supérieur aux hommes de la population générale. Deux données interpellaient alors : 43 % des prêtres sont en surpoids et 20 % sont obèses, ce qui les expose davantage à des maladies chroniques. Enfin, dernier point d'inquiétude, le rapport à l'alcool. Si la consommation quotidienne d'alcool concerne 12 % des prêtres - taux équivalent à celui de la population française -, deux prêtres sur cinq sont dans une situation de *mésusage*. Dans le détail, 18 % des prêtres répondants sont des consommateurs à risque ponctuel, 7 % à risque chronique. Face à ce constat inquiétant, plusieurs pistes étaient évoquées : un plan de lutte contre la solitude, axée sur la question du logement, la création dans chaque diocèse d'un pôle Santé Social pour les prêtres en activité, ou l'instauration d'un médiateur pouvant être saisi par un prêtre et en capacité d'intervenir en cas de difficultés relationnelles entre pairs ou avec la hiérarchie.

Le drame de la mort du Père de Foucauld vient rappeler que cette étude n'a pas été suivie d'effets et d'une prise de conscience des dysfonctionnements systémiques de l'institution Eglise. On peut craindre les mêmes carences après le rapport Sauvé, la mise en place d'un système d'indemnisation des victimes n'assurant pas une compréhension des causes profondes d'un tel marasme. Aujourd'hui plus que jamais, le modèle presbytéral dans le monde catholique est à revisiter de fond en comble. Les prêtres les plus créatifs, les plus vifs, paient trop souvent le prix de leur impertinence, de leur courage. Se heurtant à l'incapacité de l'institution de changer de logiciel, celui du prêtre élu de Dieu, au-dessus du commun des mortels, qui se perd et se fourvoie. Laissant de côté la singularité et l'humanité de chaque individu. En découle une fragilité répandue chez les prêtres, suffisamment pour que des centres psychiatriques spécialisés pour les hommes en soutane existent, bien cachés des regards extérieurs. La figure du pasteur, athlète de Dieu, doit restée infaillible aux yeux de tous. Un artifice par lequel l'institution pense survivre alors qu'elle en meurt en réalité à petit feu. Le suicide de François de Foucauld est d'abord le révélateur de cette culture cléricale mortifère. ❐ **Alexandre Ballario**

© DR

chance d'atteindre son but. De son côté, Bolloré le milliardaire ultraréactionnaire, continue d'instrumentaliser ses médias pour conquérir le pouvoir et y installer ses idées en choisissant bien ses têtes d'affiche de propagande. En témoigne le tout récent témoignage de la journaliste et présentatrice de *Cnews*, Christine Kelly, qui a raconté sur la scène d'une église pentecôtiste ses dialogues avec Dieu avant chaque émission... ❐

Le blues de l'Eglise de Belgique

L'Eglise de Belgique publiait, le 6 juillet 2022, la synthèse nationale de son processus synodal. Globalement, le constat n'est guère positif. Les remontées du terrain condensées dans le rapport évoquent des « structures cléricales et trop hiérarchisées », une « Église ressentie comme moralisante, formaliste, éloignée de la vie des gens et intrusive ». Le tout dans un contexte peu favorable : « *A cela s'ajoute le fait que la sécularisation croît en Occident et que le christianisme n'est plus familier à la plupart de nos contemporains.* » Plusieurs points sont particulièrement soulignés : la diminution du nombre des fidèles et leur vieillissement ; le nombre insuffisant de bénévoles ; l'absence de jeunes qui pose la question de la transmission de la foi ; le repli sur soi des communautés. Pour contrebalancer, la synthèse évoque également l'Eglise comme « *un lieu d'apaisement et d'espérance, un lieu d'accueil* ». Alors quels remèdes ? Beaucoup de participants à cette consultation synodale ont émis le souhait que l'Eglise utilise « *un langage renouvelé et contemporain* », « *en abandonnant les expressions culpabilisantes et moralisatrices* ». Il convient de « *restaurer la confiance envers l'Eglise, revoir sa manière de communiquer, la rendre plausible au sein de nos cultures* ». La synthèse nationale relève également les questions sur la crédibilité de l'Eglise. Les personnes « *ressentent une grande distance par rapport à la communauté des croyants* ». Enfin, la « *problématique et la prise en charge des abus sexuels* » n'arrangent en rien ce fossé de crédibilité entre l'Eglise et la société.

Pour conclure, le synode met en avant une nécessité d'ouvrir les conditions d'accès à la prêtrise : « *Des appels proviennent de toutes parts pour ouvrir le ministère ordonné aux femmes et aux personnes mariées. Les arguments sont divers : la pénurie de ministres du culte, la qualité de la pastorale, le partage des responsabilités, le bonheur des ministres et la crédibilité fondamentale de l'institution.* [...] *Un sentiment d'injustice est également souligné concernant la place des femmes dans l'Eglise.* » La balle est dans le camp des évêques. Un message clair du terrain est à prendre en compte et à rapporter à Rome. ❐ **A. B.**

Disparition du Père François de Foucauld

Pour ceux qui veulent comprendre

Nicolas Jourdier

Ami d'enfance de François de Foucauld, Nicolas Jourdier apporte un éclairage bienvenu et précis sur les rouages, les intrigues et les faux-semblants qui ont mené un prêtre au bout de la désespérance. De la délation anonyme au refus du droit le plus élémentaire, c'est un véritable réquisitoire contre les abus de pouvoir qui déconsidèrent et fragilisent ceux qui en sont les victimes.

François de Foucauld a été nommé curé de la paroisse de Bois-d'Arcy en septembre 2014. L'évêque,Eric Aumonier, lui demande d'affermir une paroisse en déshérence pastorale. La paroisse reprend vite des couleurs sous l'impulsion du Père François, la catéchèse repart, de belles cérémonies jalonnent l'année... Mais un groupe de cinq paroissiens, sans doute vexés de ne plus pouvoir gérer la paroisse à leur guise comme ils le faisaient jusque-là, décide d'en découdre avec le Père François. Calmes au début, ils se déchaînent à partir de la fin de l'année 2018. Des lettres sont envoyées à l'évêché, des homélies du Père François sont interrompues par des propos humoristiques... Un véritable harcèlement se met en place contre le curé, mais aussi contre des membres de l'équipe pastorale qui sont insultés dans la rue. Une paroissienne témoigne : « *Quand la majorité silencieuse de cette paroisse vivait avec joie ce nouveau souffle, une minorité agissante manifestait bruyamment son désaccord.* »

Evêché : aucun compte à rendre

Le Père François demande le soutien de l'évêque. Mais à l'évêché des personnes mal intentionnées soutiennent les harceleurs. On accuse même François d'avoir produit un faux SMS, comme si le curé avait piraté le système central d'Orange. Il demande à lire les lettres de reproches adressées à l'évêché. Mgr Aumonier refuse en arguant de leur confidentialité. François demande alors une simple retranscription anonyme des lettres, l'évêque persiste dans son refus. Il est finalement décidé, avec l'évêque auxiliaire, une rencontre avec les accusateurs pour faire le clair. Ces derniers refusent de participer à la rencontre avec le curé et l'évêque auxiliaire. Ils continuent à propager des idioties... La messe dominicale du samedi soir se déroulerait « *sans célébration de la parole de Dieu* » ! Alerté par deux responsables du diocèse, François se rend compte qu'un mécanisme de dénigrement est en place contre lui au sein de l'évêché. Il consulte une avocate en septembre 2020, qui lui conseille de proposer, dans un premier temps, une médiation professionnelle avec un médiateur extérieur, pour permettre à la hiérarchie de prendre en douceur ses responsabilités face à de tels harcèlements. Le 14 décembre, après neuf heures d'arbitrage, le médiateur décide d'arrêter en raison de la persistance des évêques à nier tout problème.

Le droit applicable en France : la grande inconnue

François entame alors une grève de la faim et demande la réalisation d'un audit pour faire la lumière sur les disfonctionnements à Bois-d'Arcy comme à la curie diocésaine. Un prêtre m'appelle pour me dire que si François n'arrête pas sa grève de la faim, on le fera passer pour fou. Finalement, Mgr Aumonier accepte l'audit et François met fin à sa grève de la faim après vingt jours. François n'avait informé personne de sa grève de la faim pour ne pas faire de scandale. De la même façon, il l'avait poursuivie dans un autre diocèse pour que ses paroissiens ne soient pas au courant.

© DR

L'audit est réalisé en mars et avril 2021 par deux anciens DRH (directeurs des ressources humaines) à la retraite. Il présente des accusations graves à l'encontre du curé et de son équipe : banqueroute financière, trésorerie exsangue, comptabilité non tenue... sans apporter aucune preuve. L'avocate de François demande communication des pièces du dossier le 20 avril. Communication refusée. Evidemment, puisque c'est un audit à charge réalisé sans preuves. L'avocate demande à deux reprises un débat contradictoire avec les auditeurs, sur les accusations anonymes et non motivées de l'audit (30 avril et 16 mai). Cela lui est refusé. Pour clore l'affaire, Mgr Crepy (nommé évêque de Versailles le 6 février 2021, installé le 11 avril, après la démission d'Eric Aumonier peu avant ses 75 ans) écrit le 16 juin 2021 que « *les pièces touchant aux auditions seront détruites* ». François s'insurge contre la destruction des preuves, il veut au contraire que toute la lumière soit faite. L'évêque estime ne pas être tenu aux principes fondamentaux du droit applicable en France, qui oblige tout accusateur à établir lui-même des éléments de preuve et des explications objectives à toute accusation, et à présenter à la partie adverse les éléments et les pièces d'une accusation qu'on affirme. D'autre part, le rapport est basé sur des accusations qui sont toutes anonymes. En prétextant se soucier de la confidentialité des personnes auditionnées, la curie diocésaine pose comme un droit acquis la délation anonyme et officielle dans les audits officiels du diocèse. Les rapporteurs justifient leurs affirmations de simples phrases : « *On parle de... les bruits vont bon train...* »

Le 2 décembre 2021, François écrit une tribune dans le journal *La Croix*. Il veut se battre contre les abus de pouvoir dans l'Eglise et les mécanismes mis en place pour décrédibiliser les victimes : « *On fait passer la victime pour une personne fragile, on l'accuse de troubles psychiques. Ces accusations, par l'émoi qu'elles suscitent, dispensent la hiérarchie de l'Église comme les proches des victimes, de toute évaluation objective de ces fameux troubles. La seconde étape est alors facile : la victime étant sortie hors du cercle de la raison, et son entourage anesthésié, l'évêque et son conseil peuvent procéder sans contrôles à toutes décisions à son sujet. Elle n'est plus une personne aimable ou de droit. Elle devient juste une chose, un dossier à régler.* »

François menace de porter l'affaire à Rome. Le 3 mars 2022, Mgr Crepy accepte une ultime médiation judiciaire avec avocat. Plusieurs rencontres ont lieu pour négocier la rédaction d'une lettre. Finalement, l'évêque donne son accord le 11 avril à une lettre où il reconnaît que « *les affirmations à l'égard du prêtre ne sont étayées par aucune preuve* » et « *sont infondées* » », que « *l'audit a suivi une méthodologie particulièrement contestable et contraire à la déontologie* ». Il demande un mois à François avant de diffuser la lettre. François est soulagé, il part marcher sur les chemins de Saint

suite page 6

LIGNES DE FRONT

Abus de pouvoir
Les fameuses « tables du pardon »

Le corps sans vie du Père François de Foucauld était retrouvé le 1er juillet dans la forêt de Rambouillet (département des Yvelines). Une disparition dans des circonstances tragiques, un geste que certains voudraient attribuer à la seule sphère de l'intime, mais qui révèle un profond malaise au sein de l'institution. Un ancien prêtre livre son témoignage. Pour lui, il est temps de briser l'omerta et d'ouvrir un débat sur les abus de pouvoir dans l'Eglise, à l'origine de nombreuses dérives.

J'ai été sensible à l'histoire de ce prêtre, qui fait écho à la mienne. Quand j'ai lu sa tribune dans *La Croix*, je l'ai trouvée édifiante. Je faisais la même analyse que lui. C'est en recherchant son texte que j'ai appris son suicide. Pour ma part j'ai quitté l'Eglise et la foi chrétienne, et j'ai reconstruit ma vie sur d'autres bases. Mais soyez sûr que dans le problème des abus de pouvoir, les abus sexuels sont un aspect qui est loin d'être le seul. Sous la pression médiatique, judiciaire et financière, les évêques font un cirque de façade, s'agenouillent à Lourdes, mais rien n'a changé. Des prêtres, des laïcs en font les frais.

« La victime devient le coupable »

C'est exactement le même système que pour les abus sexuels qui se met en place pour le harcèlement moral : le silence. On essaie de présenter les victimes comme des personnes instables, déséquilibrées, folles, c'est le terme utilisé. La victime devient le coupable. Les évêques proposent aux prêtres victimes ces mêmes « tables du pardon » qu'aux victimes d'abus sexuels, où sont réunis l'agresseur et la victime pour une parodie de réconciliation. C'est en fait un permis de récidiver pour l'agresseur, car c'est un pardon sans justice, sans sanction. J'ai subi ce cirque une fois, et comme le même agresseur a récidivé, cette table m'a été proposée une seconde fois. J'ai refusé et l'évêque en a profité pour me rendre responsable de la situation et m'a muté. Il est venu ensuite expliquer aux paroissiens qu'il n'était pas le seul à avoir décidé, qu'il fallait faire confiance à son magistère, et que maintenant la paix pouvait revenir.

« Un nouveau départ pour un chemin plus vrai »

L'Eglise est une zone de non droit, toutes sortent de prédateurs, sexuels ou autres, y font la loi. Pour les victimes, il n'y a aucune instance pour écouter, porter plainte, dénoncer une situation. C'est une monarchie autoritaire sans séparation des pouvoirs. C'est l'évêque qui concentre tous les pouvoirs, y compris la justice avec l'efficacité que l'on sait. Il penche vers le plus fort, le prédateur évidemment.

Les fameuses « tables du pardon » sont un système généralisé pour étouffer les affaires et servir les prédateurs. On a ici une raison fondamentale de la crise de l'Eglise et de sa quasi-disparition dans les pays européens. Le bon sens des chrétiens leur fait se douter que quelque chose ne tourne pas rond dans cette maison, ils s'en éloignent non sans raison. Si l'arrière-boutique était connue, il ne resterait pas grand monde, mais ce serait peut-être un nouveau départ sur un chemin plus vrai. ❐ **P. L. B.**

Jacques pour se reposer. Nous, ses amis, sommes aussi soulagés. François réfléchit à son futur, il est heureux. Mais le 13 mai, Mgr Crepy revient sur l'accord. Il exige « *qu'aucune forme de procédure contentieuse, devant quelque instance que ce soit, contre qui que ce soit* » ne puisse être engagée.

Il est étonnant de constater que l'évêque choisi pour faire la lumière sur les abus dans l'Eglise en France1 organise lui-même l'opacité la plus totale sur les abus de pouvoir commis dans son propre diocèse, réclame la destruction des preuves et exige l'impunité judiciaire de ses responsables. François n'avait pas l'intention de porter l'affaire en justice. Ce qui l'a écrasé, c'est le parjure de l'évêque qui exige, en plus, que la lettre, qui devait faire la lumière sur cette affaire et qui avait été si longuement négociée, reste strictement confidentielle. ❐

1. Luc Crepy, évêque de Versailles, est président de la cellule permanente de prévention et de lutte contre la pédophilie de la Conférence des évêques de France.

TÉMOIGNAGE

C'était un combattant...

Accablé par la souffrance, il a offert sa vie pour l'Eglise. Souffrance de découvrir le parjure d'un évêque à qui il faisait confiance. Il y a encore un mois François me disait que l'évêque de Versailles était bienveillant à son égard, avant d'apprendre son parjure il y a trois semaines... Souffrance du silence de ses confrères : ne pas faire de bruit pour ne pas nuire à l'Eglise qui est si attaquée aujourd'hui.

Souffrance en apprenant qu'un audit qu'il avait demandé pour faire la lumière sur des comportements inadmissibles dans sa paroisse, a été manipulé par des responsables du diocèse pour le diffamer. Ce qu'a reconnu par écrit Luc Crepy, évêque de Versailles, pour lequel « *les affirmations à l'égard du prêtre ne sont étayées par aucune preuve... sont infondées* », et que « *l'audit a suivi une méthodologie particulièrement contestable et contraire à la déontologie* ».

Souffrance devant le comportement d'un évêque, tellement sûr de son pouvoir, qui, au lieu de sanctionner les diffamateurs ou d'exiger qu'ils demandent pardon, ce qui aurait éteint immédiatement l'affaire, ose au contraire écrire dans un mail à François (mail que j'ai vu sur sa messagerie) que « *les pièces touchant aux auditions seront détruites* ». Alors que François veut que la lumière soit faite. Au XXIe siècle, détruire des preuves est passible du pénal, mais Mgr Crepy est tellement dans la toute-puissance, qu'il écrit qu'il va le faire.

« Des difficultés dans l'exercice de son ministère »

François se battait pour son honneur mais aussi pour que l'Eglise mette fin aux abus de pouvoir et d'autorité en son sein. Ces derniers temps, il me disait qu'il avait l'impression d'être un résistant en 1940. Un combat à mener, mais une grande partie de la population indifférente ou qui ne risquera pas sa sécurité pour sa liberté ou pour la vérité. François a été victime d'un abus de pouvoir et d'une contrainte au silence. En décembre 2021, il publiait une tribune dans *La Croix* pour dénoncer les mécanismes d'abus de pouvoir dans l'Eglise. Pour préserver l'image de l'Eglise, la hiérarchie fait pression sur la victime pour qu'elle ne parle pas. Et si elle parle, on la discrédite, on l'accuse de troubles psychiques et on mute l'agresseur dans un autre diocèse. C'est exactement ce qui s'est passé avec François. Un des responsables de la Conférence des évêques de France m'a appelé il y a un an pour me dire que si François n'arrêtait pas son combat, on le ferait passer pour un malade mental. J'en avais été très choqué. Un communiqué de presse était publié pour annoncer la mort de ce pauvre prêtre qui a eu « *des difficultés dans l'exercice de son ministère* ». Mais qui a déclenché la dépression finale de François si ce n'est l'évêque qui se parjure ? Monseigneur Crepy qui accepte, le 11 avril, au terme d'une négociation avec un avocat, qu'une lettre soit envoyée aux membres du diocèse pour réhabiliter François, et qui demande à celui-ci un mois pour la publier, avant de lui annoncer le 13 mai que la lettre ne sera finalement pas diffusée et d'exiger de lui « *qu'aucune forme de procédure contentieuse, devant quelque juridiction que ce soit, contre qui que ce soit* » ne soit engagée.

« Mieux vaut qu'un seul homme meure »

Evidemment, François n'aurait jamais attaqué en justice un confrère, il voulait juste être réhabilité. Le 11 avril il était heureux et soulagé. Et nous, ses amis, aussi. Il pensait à l'avenir. Alors quand l'évêque est revenu sur sa parole le 13 mai, parole en plus donnée devant avocat, c'était un coup de massue pour François, et nous avons eu peur qu'il ne s'effondre. Il a appelé l'évêque puis la directrice de la communication de l'évêché qui lui a expliqué que Mgr Crepy avait subi une énorme pression pour qu'il revienne sur sa parole et ne diffuse pas la lettre de réhabilitation négociée.

Après ce parjure, François s'est rendu compte que personne ne le soutiendrait. « *Mieux vaut qu'un seul homme meure* » et que l'institution ne périsse pas disait Caïphe. Il ne restait que deux choix à François : arrêter son combat, accepter de servir sous un évêque parjure au sein d'une communauté de résignés et continuer à assister au déclin de l'Eglise de France ; ou continuer le combat pour qu'enfin de tels agissements cessent dans l'Eglise. Le cas de François n'est pas isolé, comme en témoignent les trop nombreux suicides ou dépressions de prêtres en France ces dernières années.

François a choisi d'être prêtre car il était hautement idéaliste. C'était un combattant. Il a voulu mener son combat pour la renaissance de l'Eglise jusqu'au bout. Comme un prêtre bouddhiste, il s'est immolé pour qu'enfin un choc secoue l'Eglise et que nous puissions rebâtir une Eglise propre pour nos enfants. Une Eglise où la toute-puissance de certains ecclésiastiques ne pourra plus s'exercer sur leurs victimes, une Eglise dont nous pourrons être fiers pour pouvoir de nouveau évangéliser. ❐ **Nicolas Jourdier**

Le savoir-vivre de l'Église

Gilles Herlédan

Le suicide reste toujours une énigme, quand bien même on prétend en comprendre les raisons. De fait, ce ne sont que nos raisons et pas celles de la personne qui passe à l'acte. Le singulier de l'expérience nous reste obscur. L'esprit se rebelle devant ce fait irrémédiable. Les religieux, les moralistes, les sociologues, les psychologues ont fourni des discours « explicatifs ». Le sociologue Durkheim a défini le suicide comme « un fait social » : ce qui le précipite ou en protège n'est pas indépendant de déterminants sociaux. On en prend d'autant plus conscience quand il frappe ceux qu'on croyait protégés par l'âge, le « bonheur » ou la foi. La fin tragique de Père François de Foucauld amène à nous interroger, à la fois sur le processus d'un acte et ce qu'il révèle du fonctionnement de l'institution. Où se trouve l'humain célébré dans l'évangile, lorsqu'il s'agit de faire perdurer un système sacralisé qui exige tout de ses serviteurs ?

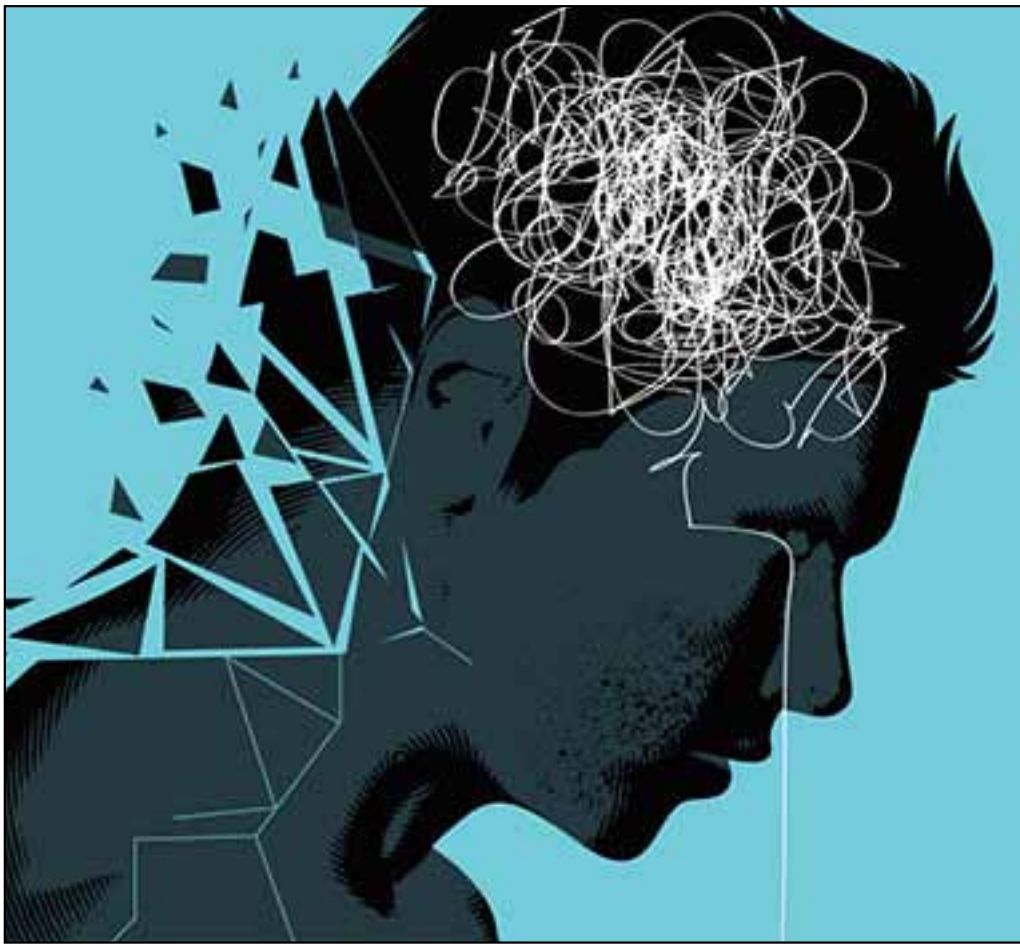

© DR

Sauf l'humain, tous les vivants cherchent à éviter les situations qui peuvent entraîner leur mort que, par ailleurs, ils ne se représentent pas (sauf, peut-être, en présence du cadavre du semblable, certains oiseaux et quelques primates). Il arrive, au terme d'un cycle vital destiné à perpétuer l'espèce, que les individus meurent (par ex. : le frai des saumons), mais ils ne l'ont pas décidé. On ne saurait trouver dans la nature le principe qui gouverne le comportement humain. Il n'en demeure pas moins que la décision de porter atteinte à sa propre vie apparaît encore plus déconcertante que celle qui consiste à porter atteinte à celle d'autrui. Sauf cas très particuliers déterminés par une pathologie psychique, le meurtre apparaît beaucoup plus raisonnable que le suicide. Il est déterminé par la passion ou l'intérêt. Fondamentalement répréhensible, il n'est pas absurde. Un examen plus attentif montre que bien souvent le criminel meurtrier entretient à l'égard de sa propre vie un rapport ambigu. Cela n'excuse rien, mais ouvre un horizon de compréhension assez complexe. Croyant améliorer sa vie par la possession de biens (par ex. le cambrioleur à main armée), par l'élimination d'un être qui lui nuit (par ex. les règlements de comptes entre truands) ou encore par la néantisation d'une personne qui s'oppose à (ou destitue) sa toute puissance imaginaire (c'est le ressort du crime passionnel), celui qui enlève la vie d'autrui ne se soucie pas, au fond, de perdre la sienne, ou d'y attenter gravement. Il peut subir de graves sanctions, risquer la vengeance et même s'exposer aux remords. C'est ce paradoxe - si ancien - qui s'est révélé, il y a peu, au législateur vraiment civilisé quand il a enfin compris que la peine de mort n'avait aucun pouvoir dissuasif.

Au-delà de la satisfaction des besoins physiologiques

La répulsion à se donner la mort, celle qui est hors symbole dans l'inconscient, est d'autant plus vive que c'est une possibilité intrinsèque de l'être. Toutes sortes de dispositifs viennent entraver sa réalisation. Il faut - comme on l'a fait pour le prétendu « instinct » maternel - abandonner l'idée que vivre irait de soi sans que chacun ne dispose des ressources d'un « savoir » vivre (savoir implicite, sans doute, mais profondément présent) qui tient pour une grande part à la nature des relations qui le constituent et le soutiennent.

suite page 8

Analogiquement, nous pouvons nous référer à la subtile description par le psychanalyste anglais D. W. Winnicott des conditions d'émergence de la compétence maternelle. D'autres auteurs et de nombreux constats cliniques montrent comment la jeune mère peut entrer en relation avec le bébé sans en être effrayée, voire ravagée de détresse, grâce aux liens qui l'unissent à d'autres que lui. Il est notable aussi que la possibilité de vie ne se résume pas à la satisfaction des besoins physiologiques, puisque Spitz, pédiatre anglais, avait pu constater durant l'évacuation des enfants de Londres sous le *Blitz*, que certains d'entre aux, malgré la bonne qualité des soins reçus (hygiène, alimentation) sombraient dans un marasme (hospitalisme), parfois mortel, du fait de l'absence d'une relation significative avec un adulte de référence. Ce qui fut ensuite observé à de multiples reprises, par exemple, dans des pouponnières et des orphelinats.

Il nous faut aussi prendre en compte ce que la psychanalyse a mis en lumière, non sans provoquer quelque scandale. Après avoir observé, durant la Première Guerre mondiale, des « blessés psychiques » (l'état major voulait savoir s'il fallait les fusiller comme tire-au-flanc ou les soigner), Freud admit non sans réticence qu'il existe dans la psyché humaine une tendance qui pousse à arrêter la vie psychique. Certains de ces « blessés » psychiques - notamment ceux sans blessures physiques graves - revivaient sans répit le moment de terreur qui les avait rendus « fous ». Sous la forme de la compulsion de répétition, le moment traumatique était toujours présent et violemment ressenti, se substituant à tout autre intérêt pour les relations avec autrui.

Connue sous le nom, assez mal choisi, de « pulsion de mort », cette tendance n'est pas celle de se donner la mort, non plus que de tuer, mais celle de ne plus vivre, de ne plus renouer ou créer de relations avec autrui. Un écho des sagesses antiques qui indiquent qu'à se retourner sur le passé (la femme de Loth, Orphée), c'est la mort qui pétrifie ou pulvérise. Durant les guerres, tous les soldats ne connaissent pas ces « névroses traumatiques », et certains grands blessés physiques ne semblent pas souffrir de difficultés psychologiques graves. Les êtres humains ne sont pas égaux face aux circonstances (lesquelles sont d'ailleurs toujours différentes), ils n'ont pas les mêmes points de résistance ou de faiblesse. Ce qui est souvent nié dans les groupes où, comme dit la chanson, « *dans la troupe y'a pas d'jambe de bois* » : nécessité fonctionnelle, aberration psychologique.

Sous pression

Nous voyons que rien n'est précaire comme la vie humaine, dans certaines conditions dont nous ne sommes pas capables de nous faire une représentation exacte. Freud, encore, disait qu'un cristal se rompt toujours suivant une ligne déterminée (le clivage) quand on lui applique une trop forte charge. Mais la croissance du cristal n'est possible que par la mise en ordre réglée du milieu amorphe par la création de ces clivages. Métaphore qui montre que tout développement, toute croissante recèle un (en fait, d'innombrables) points de rupture. La croissance humaine impose des contraintes de formation, c'est le rôle de l'éducation et des divers processus d'apprentissages intellectuels et moraux, tout en mesurant qu'ils pourront être aussi les points de rupture qui ne doivent pas être sollicités à l'extrême.

On en trouvera un exemple chez les personnes affectées du syndrome d'épuisement professionnel, le *burn out*. Il se traduit par un « épuisement physique, émotionnel et mental qui résulte d'un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel ».[1] Cet état, qui peut conduire au suicide, résulte de la combinaison néfaste de deux types de pression. Il affecte très souvent les personnes qui ont un fort idéal moral - forgé par l'éducation - relativement à la confiance dans l'autorité, la loyauté, la solidarité envers les collègues, l'exécution parfaite des tâches demandées, et qui se trouvent soumises à des univers professionnels qui - partiellement ou totalement - pervertissent ces qualités dans leur usage, les retournent contre les salariés. Au surcroît de travail demandé s'ajoute la disqualification personnelle. Le sentiment d'inadéquation de la personne à ses idéaux provoque des dégâts psychologiques majeurs qui persistent souvent durablement après la fin du travail. Il y a comme une sorte de brisure, dont un effet est souvent exprimé sous forme de honte, non pas relativement à une incompétence (je ne sais pas faire), mais à une absence de qualité personnelle (je ne vaux rien).

Le processus s'accompagne très souvent, ce qui l'amplifie, d'une impossibilité de demander de l'aide, voire de l'accepter si elle est proposée en dehors du cercle professionnel, puisque les difficultés rencontrées ne tiennent qu'à soi. Assez généralement, l'analyse portée sur ce genre de situations conclut seulement à la « fragilité » personnelle des personnes. Ce fut, par exemple, une tentative de défense des cadres et des thuriféraires (ministres, économistes libéraux) de France Télécom. Ils ne pouvaient pas imaginer, prétendaient-il, que leurs décisions, dictées par la « nécessité », pourraient avoir de telles conséquences sur des personnes trop faibles.

Le fait social

Le suicide est une potentialité qui s'actualise en fonction de la « mauvaise rencontre » de différents paramètres. Le sociologue Durkheim (*Le Suicide,* 1897) s'est, pour sa part, intéressé à ce qu'il a nommé un « fait social ». Après en avoir constaté l'universalité dans les diverses cultures, il a cherché à établir ce qui pouvait favoriser ou entraver les suicides. On ne trouvera pas chez lui et ceux que ses travaux ont inspirés un moyen de répondre de tel ou tel suicide singulier. Par contre, ce que nous pouvons retenir, c'est qu'il existe des structures sociales significativement importantes, des déterminants sociaux.

Ceux-ci sont regroupés selon leur capacité d'intégration et de régulation (Durkheim est un républicain qui cherche à comprendre quels sont les facteurs de cohésion sociale). Les excès ou les défauts d'intégration et de régulation peuvent conduire à des déséquilibres tels que des individus ne sont plus en mesure de participer à la vie commune. Dans ces cas, la possibilité de recours au suicide devient réelle. Un exemple donné par Durkheim est resté célèbre du fait de son apparente étrangeté : durant les révolutions et les guerres, on se suicide moins. Ce n'est pas la présence de la mort dans ces circonstances qui satisfait d'obscures tendances, mais le fait que les individus sont intégrés autour de grands enjeux nationaux (Durkheim pensait à la défaite de 1870 et à la proclamation de la République plus qu'à La Commune) qui ravivent le sentiment d'appartenance à une société. Quelle que soit la répulsion que suscite le nationalisme, il est certain que l'appartenance à un groupe, une société, accroît généralement un sentiment de sécurité dans l'être. Ce principe d'intégration peut devenir excessif, alors le sentiment de la vie personnelle perd de sa valeur et

© DR

l'on peut mourir pour la « cause ». Dans ce cas, le suicide altruiste - qui a souvent été exalté au nom de l'idéal du sacrifice -, n'en demeure pas moins structuré comme le suicide terroriste quand bien même ses buts conscients sont très différents. Le conscient, cependant, ne dirige pas tout. Le défaut d'intégration, s'il est trop important, peut favoriser le suicide dit « égoïste », comme le dit l'expression populaire, la personne « *n'était plus attachée à rien* (c'est-à-dire à d'autres) ». Le défaut de régulation laisse les individus sans repères, dans les équivalences sans limites. Durkheim y voyait un facteur social du suicide anomique. Ce serait le *Bonjour tristesse* de certaines générations, l'ennui d'être soi, le célèbre « *qu'est-ce que j'peux faire, j'sais pas quoi faire* » d'une héroïne de J.-L. Godard. Sans que le sociologue ne lui ait donné de nom, il faut aussi considérer le suicide résultant d'un excès de régulation lorsque les normes sociales deviennent si prégnantes que l'individu est privé de toute initiative et même de toute pensée personnelle.

Ruptures

Le suicide signale donc au plan individuel une rupture psychologique sous l'effet d'une charge excessive appliquée aux lignes de force/faiblesse de la personne, conjuguée avec une rupture de l'équilibre du lien social entre intégration et régulation. Une non coïncidence des deux « efforts » comme disent les mécaniciens éviterait le passage à l'acte. Les situations ne doivent pas aller vers le « pourrissement », en guise de remède, qui accroît les possibilités de la conjugaison des forces délétères.

Le récent suicide du Père François de Foucauld a suscité une grande émotion. La morale officielle de l'Église proscrit le suicide. Le $ 2282 du *Catéchisme* de 1992 fait preuve d'un rigorisme assez féroce, dans une condamnation qui reste absolue : « *Des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve, de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidaire.* » Nous sommes heureux d'apprendre que les résistants qui se sont suicidés pour ne pas trahir « peuvent » voir leur responsabilité diminuée. Les rédacteurs, épouvantés - espérons-le - par ce qu'il écrivent, se trouvent contraints de botter en touche. Au $ 2283, on lit : « *On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager, par les voies que lui seul connaît* [leur voilà une soudaine modestie, plutôt rare], *l'occasion d'une salutaire repentance. L'Église prie pour les personnes qui ont attenté à leur vie.* » Pour la pratique courante, on en restera donc à l'allégation de « *troubles psychiques graves* » de la personne suicidée.

Une partie des fidèles ne peut se contenter d'accepter une telle réduction du questionnement. Ils y voient même une sorte d'esquive pour sauver le bateau. De même que pour les abus, l'institution s'est longtemps défendue en arguant de perversions individuelles, avant de devoir reconnaître une responsabilité institutionnelle dans l'inadéquation de la prévention, des sanctions et du secours dû aux victimes. De même, il lui faut admettre que les cas de suicide des prêtres doivent être envisagés comme un fait social dans l'Église. La manière glaçante dont la hiérarchie a annoncé le décès de François de Foucauld, les références aux difficultés personnelles du prêtre et aux soutiens dont il aurait bénéficié, l'énumération des décisions prises pour l'aider ne peuvent nous convaincre d'une juste prise de mesure de la réalité du drame et de la nécessité d'y apporter remède de façon assez ferme pour aider. Dans le récit de l'évêque de Versailles, Luc Crepy, nous trouvons des indices d'une sous-évaluation du malaise dont souffrait le prêtre. Notamment, l'étirement sans limite du temps, les ruptures de contact.

suite page 10

Vieille technique des institutions du « *ça s'arrangera avec le temps* ».

Dans ces situations, le temps « chewing-gum » favorise les sentiments de lâchage. *La Croix*[2] note une disposition malencontreuse : – « *Vous avez procédé à plusieurs nominations dans le diocèse pour la rentrée. Le Père de Foucauld n'y figurait pas. Y avait-il une place prévue dans le diocèse de Versailles en septembre ?* » – « *Le 10 juin dernier, j'ai écrit au Père François pour que nous puissions envisager sa prochaine nomination en septembre. Je n'ai pas eu de réponse.* » Le sujet en détresse n'a plus la force de demander de l'aide, et notamment pas par des médiations administratives. La rencontre est infiniment plus souhaitable si, malgré la suite de nombreuses déceptions, elle reste encore possible. Sans doute une grande part de la difficulté des hiérarchies est-elle de trouver les moyens d'entretenir un espace de dialogue, non pas potentiel, formel, mais *in praesentia*. Ce qui est toujours une rupture à assumer au regard du « fonctionnement ». « *Avons-nous un coin de disponibilité dans notre tête et notre cœur pour penser à nos plus proches collaborateurs ?* » se demande l'évêque de Troyes, Marc Stenger. Cette disponibilité n'est pas ce que l'Église attend d'eux, ce n'est pas seulement une question d'emploi du temps, mais de culture. Les prêtres sont « au service », dans un ordre disciplinaire qu'ils doivent accepter. Et plus c'est dur, plus c'est salvateur !

La fragilité des prêtres

Les prêtres sont aujourd'hui dans des situations très difficiles. Pétris d'idéaux, dévoués à la mission qu'ils servent, comme les travailleurs zélés et consciencieux surexposés au *burn out*, ils entendent que leur désir de servir soit reconnu socialement, tant pas l'institution dont ils sont membres que par la société en

LIGNES DE FRONT

Pologne : à la mémoire des prêtres assassinés

L'Institut de la mémoire nationale de Pologne (IPN) va rouvrir les enquêtes sur la mort de prêtres décédés dans des circonstances suspectes à l'époque communiste, vient d'annoncer son président Karol Nawrocki. Il s'agit d'analyses complémentaires des cas de prêtres assassinés dans les années 1980 et de militants de l'opposition anticommuniste de plusieurs villes. Pour Karol Nawrocki, les enquêtes sur ces cas n'ont pas été menées à leur terme et méritent d'être reprises. Selon un porte-parole de l'IPN, Rafał Leśkiewicz, on ne peut estimer quand les premières conclusions des investigations seront disponibles. Il s'agit très probablement d'une question de plusieurs mois. Le porte-parole a également admis, qu'à ce stade, il est difficile de dire si l'on parviendra vraiment à quelque chose. Mais « *il est certain qu'il faut au moins essayer* ». Un page sombre de l'histoire pourrait s'éclaircir. ❐

Le départ d'un juste

Le cardinal Cláudio Hummes, archevêque émérite de São Paulo, est décédé le 4 juillet dernier à l'âge de 87 ans. Il avait rejoint la congrégation des franciscains en 1952, prononcé ses vœux en 1956 avant d'être ordonné prêtre en 1958. Devenu évêque en 1975, il a été confronté à de nombreux conflits sociaux durant ses vingt années d'épiscopat, assumé l'ouverture des églises aux grévistes afin de dissuader la répression armée. Cette attitude lui vaudra d'être menacé par les autorités. Il se lie d'amitié à cette époque avec le leader syndical Luiz Inácio Lula da Silva, qui sera élu président en 2002. Apprécié par Jean-Paul II pour son souci des pauvres, mais aussi pour sa fidélité à Rome, Mgr Cláudio Hummes est promu archevêque de Fortaleza en 1996, puis de São Paulo en 1998. Il devient cardinal en 2001, lors du même consistoire que Jorge Mario Bergoglio, archevêque de Buenos Aires et futur pape François. Il se verra confier, à 85 ans, le rôle de rapporteur général du Synode sur l'Amazonie organisé en octobre 2019 au Vatican, dont il est considéré comme l'inspirateur. Le pape perd un allié précieux, les plus pauvres un ardent défenseur et l'Eglise un grand serviteur. ❐

Pérou : un évêque fait force contre l'industrie minière

A l'occasion d'un congrès de l'industrie minière, qui s'est tenu à Toronto du 13 au 15 juin, l'évêque de Chuquibamba au Pérou, Jorge Izaguirre Rafael, s'est adressé aux organisateurs, l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE), dans une lettre ouverte. La présence et les investissements de compagnies minières, y compris canadiennes, n'ont pas contribué, malgré les promesses faites par leurs dirigeants, à améliorer la qualité de vie des Péruviens. Bien au contraire. « *Bien souvent, dans des environnements fragiles et en amont des cours d'eau, les compagnies minières commencent l'exploration sans avoir, comme il convient, consulté au préalable les communautés locales qui dépendent de la terre et de l'eau pour l'agriculture*, déplore l'évêque péruvien. *Les investissements de ces entreprises ont plutôt engendré de la corruption, de la contamination de l'environnement, des atteintes aux droits à la vie et à la santé, des conflits sociaux, des maladies et même la mort.* »

Jorge Izaguirre Rafael rappelle également la responsabilité des pouvoirs publics : « *Les causes de ces conflits ne sont ni comprises par les compagnies ni dûment prises en compte par un État qui ne remplit pas son rôle de protecteur des droits.* » Il dénonce « *la faiblesse des institutions et le manque de réglementation environnementale de l'État* » qui ont permis à de nombreuses compagnies minières de « *contaminer l'eau, l'air et les sols dans les communautés situées près de leurs opérations, causant l'empoisonnement de milliers de Péruviennes et de Péruviens par des métaux toxiques* ». L'évêque de Chuquibamba appelle les gouvernements et celui du Canada en particulier (15 % des investissements miniers au Pérou) à réglementer « *les opérations de leurs compagnies* » et à mettre en place des mécanismes de plaintes pour prévenir « *les violations qui affectent les territoires des communautés, mettent en danger les peuples autochtones et risquent même de les faire disparaître* ». Puisse-t-il être entendu par une industrie jusque-là peut attentive aux conséquences sociales et environnementales de son activité. ❐ **A. B.**

général. Ils s'exposent ainsi à des tensions psychologiques intenses. Les hommes peuvent à peu près tout supporter - c'est incroyable ! Freud racontait cependant que dans la ville de Schilda[3], en Allemagne, un cheval tirait la charrette de la voirie à la satisfaction de tous. Les édiles décidèrent que son picotin coûtait trop cher et de réduire chaque jour sa pitance de moitié. Tout se passa bien, mais on ne sut jamais si l'animal pouvait se contenter d'un seul grain d'avoine, car il était mort la veille. Le psychanalyste expliquait ainsi qu'on ne peut pas dénier la réalité des besoins pulsionnels. Ils peuvent être satisfaits de manière indirecte (la sublimation). Notamment, la pulsion sexuelle peut trouver des objets culturels (arts, activités intellectuelles) ou relationnels (service d'autrui, engagement militant) qui lui donnent ses grains d'avoine. Cependant, il faut que ces voies de satisfactions détournées de la pulsion ne soient pas exposées à deux sortes de mauvais traitements.

Le premier consiste à les imposer (au nom de l'idéal) en dévalorisant, voire niant, l'existence de la pulsion. La sublimation est alors utilisée cyniquement pour assujettir le désir au service exclusif de l'institution (qui ne laisse à ses clercs que très peu de liberté personnelle). Ils doivent travailler comme de bons petits chevaux ! L'autre difficulté tient à que les voies de sublimation imposées aux prêtres ne reçoivent plus de crédit social et qu'elles sont, au contraire, suspectées (ce qui n'est qu'en partie vrai) d'être la cause de graves abus. On constate donc un excès d'intégration dans l'institution et un défaut de régulation dans la société, les prêtres sont jugés anomiques, alors qu'ils étaient jadis des références morales. Le sol se dérobe sous leurs pieds.

Quand apparaît que l'institution à laquelle on se dévoue vous utilise comme un élément de son fonctionnement à la seule fin de perdurer, tandis que la mission au nom de quoi elle exerce cette pression énorme (en faisant appel au devoir, à la fidélité, à l'obéissance) ne reçoit plus de crédit social, le conflit de ces deux représentations a quelque chose de détonnant. Face à cela, l'institution s'interroge dans une grande enquête sur l'état de santé des prêtres[4]. La santé psychique des prêtres est caractérisée par une forte prévalence des états dépressifs, quel que soit l'âge, accentués par l'isolement dans son lieu de vie et l'absence d'aide-ménagère, un faible score d'accomplissement personnel pour quatre répondants sur dix, une estimation de burn out pour moins de 2 % des prêtres. Une forte prévalence du surpoids et de l'obésité. Des consommations d'alcool qui méritent une attention. Que faire de ces constats ? Certains évêques sont sensibles à cette situation. Ils ont connu des suicides de prêtres. L'évêque de Troyes s'interroge avec une évidente humanit »[5]. « [Le suicide] *peut être lié à des chutes de tension spirituelle, à un trop fort degré de solitude, à une trop grande fatigue, à un excès de travail, à la lourdeur du travail... Il y a des antidotes : la prière, la fraternité entre prêtres et la proximité avec les laïcs vers qui on est envoyé, le sport, la vie sociale, des lectures.* » Grande esquive, cependant, que de scotomiser la vie amoureuse sacrifiée, déniée. Cette prophylaxie - au demeurant sympathique - a quelque chose qui rappelle les conseils donnés (il y des lustres !) aux ados un peu trop « nerveux ». Les prêtres seraient-ils définitivement fixés à cet état immature ? On peut craindre que ce soit l'idéal-type auquel se cramponne encore l'institution. En fait, l'Église, même compatissante, en revient toujours à une supposée faiblesse intrinsèque de l'individu.

Cette faiblesse est encore trop souvent, nous devons le craindre, le moyen et le but d'une formation irréaliste. Le prêtre « clérical » sera de plus en plus exposé à vouloir réduire les écarts entre ses idéaux et les moyens de les réaliser personnellement, d'autant plus que la société ne valide plus ce type d'engagement. On peut le regretter (c'est inutile) ou chercher à y remédier. Il semble que l'Église soit incapable de trouver les voies de cette conversion et continue d'escompter de ses ministres une part croissante, en ces circonstances, de souffrance psychique. C'est peu humain. ❐

1. https://www.has-sante.fr/jcms/c_2769318/fr/reperage-et-prise-en-charge-cliniques-du-syndrome-d-epuisement-professionnel-ou-burnout

2. https://www.la-croix.com/Religion/Mgr-Luc-Crepy-Prendre-soin-pretres-restera-priorite-2022-07-11-1201224453

3. S. Freud, *Cinq leçons de psychanalyse,* 1904.

4. http://paroissesaintpons.e-monsite.com/medias/files/rapport-final-etude-sante-des-pretres-diocesains-en-activite-15-09-2020.pdf

5. https://www.lavie.fr/christianisme/eglise/marc-stenger-le-desespoir-dun-pretre-est-quelque-chose-de-particulierement-triste-1395.php

OFFRE découverte

L'aventure chrétienne autrement

Offre découverte

Nom

Prénom

Adressse

Code postal

Ville

Pays

❑ Je désire m'abonner ou abonner un(e) ami(e) pour un an à Golias Hebdo (48 n°/an) au prix de 60 euros au lieu de 96 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

Alerte rouge sur les petites lignes de trains

Pierre Lagnel

Les acteurs du ferroviaire s'alarment du nouveau contrat, passé discrètement début avril entre le gestionnaire des voies de chemins de fer et l'Etat. Ce dernier ne met pas l'argent nécessaire à l'entretien des petites lignes, dont l'avenir semble menacé.

« *La SNCF ferme régulièrement des lignes, des gares et des services* », regrette un couple à la gare de Chemillé, près d'Angers dans le Maine-et-Loire, qui en vient à espérer que l'ouverture à la concurrence permettra à de nouveaux opérateurs ferroviaires de traiter un peu mieux les petites lignes, comme celle, qui relie la capitale de l'Anjou au dynamique bassin d'emploi de Cholet (*Le Courrier de l'Ouest*, 30.05.21). Leur espoir, que l'histoire récente dément, illustre la confusion que fait naître les coupes dans le service public du rail. Et à Chemillé, comme dans d'autres petites gares de petites lignes, il faut désormais être très motivé pour prendre le train : « *Il est vrai que* (...) *c'est un peu le bazar depuis l'absence du guichetier*, témoigne une habitante. *Quand je prends le train, je commande mes billets par internet, mais je ne suis pas toujours très à l'aise. Il y a près de la gare un distributeur de billets régionaux, mais les tarifs sont plus élevés que si nous achetions nos billets par un autre moyen.* »

« Une spirale de paupérisation industrielle »

Pour se convaincre que la fin du monopole de la SNCF dans le transport des voyageurs ne réglera rien, il suffit de regarder le résultat de l'ouverture à la concurrence du secteur du fret, à partir de 2006. Seul 9 % du transport de marchandises s'effectue encore par le rail, deux fois moins que la moyenne européenne et près de trois fois moins qu'au début des années 1980. Le coup de fouet tant vanté n'a pas eu lieu. Tous les acteurs du secteur ferroviaire et les universitaires spécialisés dans l'analyse du transport estiment que l'activité du rail est avant tout déterminée par l'investissement public consenti pour entretenir le réseau constitué de milliers de kilomètres de voies ferrées. L'Autorité de régulation des transports, organisme indépendant de l'exécutif, a agité le drapeau rouge, dans un avis de février 2022 sur cette question (*Bastamag*, 05.07.22) : « *Le risque est d'entraîner SNCF Réseau* [le gestionnaire des voies ferrées] *dans une spirale de paupérisation industrielle où le sous-investissement conduirait à une dégradation du réseau, qui entraînerait à son tour une attrition du trafic et des ressources du gestionnaire d'infrastructure.* » Un cercle vicieux, en somme, qui ne garantirait pas plus l'existence des petites lignes qu'il ne ferait revenir le guichetier à Chemillé.

© DR

Poursuite du vieillissement du réseau ferré

Visiblement, l'Etat n'est pas prêt à mettre l'argent nécessaire, à en croire le « Contrat de performance Etat-SNCF Réseau » pour la période 2021-2030, qui vient d'être conclu très discrètement. Le document a été signé loin des photographes et des journalistes, le 6 avril, quatre jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, dans une période où, traditionnellement, l'exécutif se contente d'expédier les affaires courantes, par courtoisie républicaine. Négocié depuis de longs mois, plusieurs institutions comme le Sénat, l'association Régions de France ou l'Autorité de régulation des transports avaient formulé, dès l'hiver 2021, d'importantes réserves à l'encontre son contenu, alors en discussion. La principale critique adressée est celle du niveau d'investissement consenti par l'Etat, inférieur à 3 milliards d'euros par an sur la période (2,84 milliards exactement). « *Au rythme actuel, il faudrait quarante-*

cinq ans pour moderniser tout le réseau », indiquait, devant quelques journalistes, le PDG de la SNCF, Jean-Pierre Farandou (*Les Echos*, 13.07.22). Et encore, le grand patron des cheminots fait preuve ici de beaucoup trop d'optimisme. De l'avis des institutions qui ont critiqué la préparation de la nouvelle convention passée avec l'Etat, la somme mise sur la table ne pourra en aucun cas freiner le vieillissement du réseau existant, qui atteint déjà un stade avancé : 29 ans d'âge moyen contre 17 pour son homologue allemand. Pour contrer le vieillissement du réseau, il faudrait au moins un milliard d'euros supplémentaire par an, selon un connaisseur du dossier (*Bastamag*, 05.07.22).

Ce décalage des deux côtés du Rhin va s'aggraver, comme le suggère le même Jean-Pierre Farandou, qui rappelle régulièrement que l'Allemagne a décrété un plan décennal de 86 milliards en faveur du ferroviaire, contre moins de 30 milliards décidé par Paris sur la même période... Le patron de la SNCF estimait, début juillet, que les besoins en investissements supplémentaires représentent une enveloppe de 100 milliards d'euros sur quinze ans pour un ensemble de projets, incluant aussi bien la création de réseaux de RER pour les grandes métropoles que l'entretien des voies ferrées ou la rénovation de la signalisation. Celle-ci n'est même plus aux normes européennes et se retrouve en cause dans les trois quarts des retards liés aux défaillances techniques. Sur les petites lignes, la signalisation est même laissée à l'abandon par la nouvelle convention.

On est loin du discours de politique générale devant la nouvelle Assemblée nationale, prononcé par la Première ministre Elisabeth Borne, anciennement en charge des transports : « *Le ferroviaire est et restera la colonne vertébrale d'une mobilité propre. Nous continuerons les investissements de ces dernières années* (...) *pour les petites lignes.* » Le même porte-à-faux apparait avec les propos tenus par Emmanuel Macron, le 14 juillet 2020 : « *On va redévelopper le fret ferroviaire massivement, on va redévelopper les trains de nuit, on va redévelopper les petites lignes de train, parce que tout ça permet de faire des économies, permet de réduire nos émissions* » polluantes, avait-il déclaré ; sans donner plus de détails.

Rayées de la carte ?

Ce plan d'investissement sous-dimensionné signale la fin des gages donnés au début du premier mandat, quand il s'agissait de faire passer les réformes du secteur ferroviaire auprès des cheminots et de l'opinion publique. En février 2018, Edouard Philippe avait enterré le rapport Spinetta qui proposait de supprimer purement et simplement les petites lignes, les moins rentables du réseau. « *On ne décide pas de la fermeture de 9 000 km de lignes depuis Paris sur des critères administratifs et comptables* », avait-il déclaré depuis Matignon. Le pacte ferroviaire de 2018 et la loi d'orientation des mobilités de 2019 avaient programmé la progression des investissements dans le réseau déjà existant, y compris dans les petites lignes, après une période de vaches maigres (*Alternatives économiques*, 11.07.22). Dispositif complété par la reprise par l'Etat des 35 milliards d'euros de dette de SNCF Réseau, destinée à apurer ses comptes et donc d'investir de nouveau.

Mais le manque de financement prévu d'ici à 2030 remet, de fait, les petites lignes à nouveau dans le collimateur, même si la menace est quelque peu délayée dans le temps et entre les acteurs. Lors de son audition au Sénat, Bernard Roman, le président de l'Autorité de régulation des transports, avait jugé le projet de contrat de performance Etat-SNCF Réseau comme actant « *le vieillissement et la dégradation des lignes* [moyennes] », et donc a fortiori des lignes plus petites. Il voit dans ce manque « *d'ambition industrielle* » le « *contraire d'un contrat de performance* » (*Alternatives économiques*, 11.07.22). Les petites lignes ne tiennent plus qu'au maintien de l'aide financière des régions. Après une croissance de 45 % de leurs contributions depuis 2015, elles peuvent être tentées d'alléger leurs charges, surtout avec un trafic voyageur inférieur de 25 % au niveau d'avant la pandémie. A Chemillé, comme ailleurs. ❐

DANS LE RETRO DE L'INFO

Le 07/07/2022 : Paul Kagame, 64 ans, président du Rwanda depuis vingt-deux ans, a prévu de se représenter en 2024 pour vingt ans de plus. L'âge de la retraite étant fixé à 65 ans dans ce pays, a-t-il une chance d'obtenir l'accord de son ministre de la Fonction Publique ?

Le 08/07/2022 : L'Etat condamné après une perquisition chez *Mediapart*. Il y a encore des juges qui privilégient la liberté de la presse et préfèrent appliquer la Justice plutôt qu'obéir aux ordres des chefs de la Justice.

Le 09/07/2022 : Au Salvador où l'avortement est interdit, une jeune fille a été condamnée à cinquante ans de prison pour avoir accouché d'une petite fille qui n'a pas survécu dans les latrines de sa maison. Le Salvador, sauveur des violeurs, pas des violées, sauveur des incesteurs, pas des incestées.

Le 10/07/2022 : Au désespoir de beaucoup de Bordelais, dont moi, l'équipe de foot des Girondins va passer de première en troisième division et peut être en faillite ayant une dette de 40 millions d'euros. Somme considérable qui correspond à 1 %de la fortune du propriétaire du club, M. Lopez. Trop de pèze pour M. Lopez ?

Le 11/07/2022 : Veto de Poutine au Conseil de sécurité de l'ONU sur la prolongation de l'aide humanitaire transfrontalière pour les 4 millions d'habitants de la province d'Idlib en Syrie, bastion rebelle au régime de Bachar El-Assad. Lequel est assisté par Poutine.

Le 12/07/2022 : Parité au sein du gouvernement et des ministères ? Pas tout à fait. Seulement 10 % des secrétaires d'Etat, 5 % des concierges et 3 % des chargés de ménage sont des hommes.

Le 13/07/2022 : « *Croyez ceux qui cherchent la vérité. Doutez de ceux qui la trouvent.* » Cette phrase ne vient pas de Jupiter, mais d'André Gide... ❐ **Olivier Brisson**

La paix sur le dos des Ukrainiens

Pendant qu'en Europe et aux États-Unis, les experts militaires se succèdent dans les médias pour expliquer que Moscou ne peut pas perdre la guerre, les Ukrainiens se battent.

En dix jours depuis début juillet jusqu'à ce week-end, ils ont détruit 14 dépôts d'armes russes en Ukraine occupée, principalement des dépôts d'obus que l'armée russe consomme à une vitesse folle. Et en 24h, depuis ce week end, 14 de plus. Soit 28 en tout. Lorsque toute la stratégie consiste à bombarder, bombarder et bombarder encore et qu'on n'a plus d'obus, ça sent l'andouillette, comme disait Edouard Herriot (et le sénateur Malhuret).

Le gouvernement ukrainien a officiellement invité les habitants de la région de Kherson à évacuer et à se mettre à l'abri. Ce qui annonce une contre-offensive imminente. Ou pas. Si les Russes sont les grands spécialistes de la *Maskirovska* [art de la désinformation], les Ukrainiens ont été à bonne école, même s'il est difficile de cacher de gros mouvements de troupe à l'ère des satellites militaires. Qui peuvent même détecter le dégagement thermique de convois circulant la nuit tous feux éteints, tactique qui avait permis à l'armée rouge de duper la Wehrmacht en 44 lors de l'opération Bagration. Joukov avait finalement attaqué là où von Kluge ne l'attendait pas, enfonçant le dernier grand corps d'armée allemand.

Alors des obus, les Russes en ont encore, mais les Ukrainiens leur compliquent sérieusement la vie. Au point que selon le quartier général du SVR (service des renseignements russes), la feuille d'informations alimentée apparemment par des hauts gradés des services russes, deux tendances s'affrontent au Kremlin : la majorité des militaires et des oligarques seraient pour mettre le paquet sur le reste du Donbass et s'arrêter là, en laissant même tomber Kherson et Zaporhijia, ce qui pourrait être un moyen d'arriver à une transaction avec l'Occident. De fait c'est aussi ce que proposent certains milieux d'experts américains et européens. Pas tous cependant.

L'autre tendance, incarnée par Patrushev, qui est perçu comme le plus proche conseiller de Poutine en ce moment, voudrait au contraire aller le plus loin possible, en prenant Kharkiiv Odessa et la Transnitrie. Ce qui serait extrêmement périlleux militairement et ne tient absolument pas compte des épuisements de l'armée russe. Pour Patrushev, qui a l'intention de placer son fils à la tête de la nouvelle entité créée, laquelle serait un nouvel État, l'idée est évidemment de lui tailler le fief le plus juteux possible. Ces gens raisonnent encore exactement comme au Moyen Age sauf qu'ils ont la bombe en prime.

Au pays de la Maskirovska, ceci n'est peut-être qu'un ènième moyen de faire peur à l'Occident pour obtenir une paix honorable sur la tête et dans le dos des Ukrainiens : vous nous laissez le Donbass et la continuité jusqu'à la Crimée, sinon on continue... Tout dépendra donc de la contre-offensive ukrainienne, forte d'un million d'hommes et de femmes opposés aux 300 000 soldats du corps d'occupation russe. Et aussi de l'attitude de la Chine, qui peut tout faire basculer. ❐ **Philippe Souaille**, journaliste, cinéaste et politologue franco-suisse.

© DR

Sri Lanka : Rajapaksa partout,

Pékin nulle part

Antony Ballanger

La Chine est curieusement absente de la crise sri-lankaise, elle qui a prêté sans compter au pays au travers de la famille Rajapaksa, au pouvoir depuis vingt ans.

Les images du Sri Lanka sont impressionnantes : des bâtiments officiels assaillis par la foule en colère dans la capitale Colombo, la résidence personnelle du Premier ministre incendiée et surtout, le président Rajapaksa en fuite et protégé par les militaires.

On sait désormais qu'il démissionnera mercredi et que le président du Parlement, peut-être l'homme le plus raisonnable du pays, tentera de former un gouvernement d'union nationale. C'est indispensable : sans stabilité politique, pas d'aide internationale.

La crise actuelle a d'abord une cause évidente et soulignée par tous : la mise en coupe réglée du pays depuis deux décennies par un clan familial : les Rajapaksa. Ils ont littéralement noyauté l'ensemble de l'appareil d'État.

Quand l'un des frères n'était pas président, l'autre devenait Premier ministre. Sans oublier leurs fils, neveux et cousins : des petits Rajapaksa, partout ; de la compétence nulle part ! A la décharge du Sri Lanka, cette situation est commune en Asie du Sud : de la dynastie des Nehru-Gandhi en Inde, aux « begums rivales » Khaleda Zia et Sheikha Hasina, deux femmes et deux clans qui règnent sur le Bangladesh depuis quarante ans. Sans oublier le Pakistan dont l'actuel Premier ministre est un rejeton de la dynastie Sharif. Ça ne suffit pourtant pas à expliquer un tel effondrement ! Pour le comprendre, il faut ajouter un élément fondamental tout aussi commun dans la région : le rôle de la Chine. La Chine a toujours lorgné sur cette île idéalement située au sortir des grandes routes commerciales asiatiques.

L'intérêt est double : avoir un point d'appui commercial dans une région dominée par l'Inde et – pourquoi pas un jour prochain – une base militaire. Pour arriver à ses fins, elle a d'abord essayé de fomenter une guérilla pro chinoise dans les années 1960 : raté !

Aujourd'hui, Pékin applique ce que la France et la Grande-Bretagne ont inventé à l'époque coloniale : la Chine prête sans compter à des gouvernements avides de modernisation et qui ensuite se révèlent incapables de rembourser.

C'est comme cela que Londres avait fait, entre autres, main basse sur l'Égypte et la France sur la Tunisie. La Chine a trouvé au Sri Lanka une dynastie heureuse d'échapper à l'orbite indienne et rêvant d'infrastructures pantagruéliques.

© DR

D'autres pays ont prêté au Sri Lanka !

Pas du tout aux mêmes conditions ! Le Japon et la Chine possèdent, par exemple, tous deux environ 10 % de la dette sri-lankaise. Mais alors que Pékin prête à court terme et à des taux très élevés, Tokyo prête à long terme et à des taux préférentiels.

Par ailleurs, alors que le Japon finit souvent par transformer ces prêts en subventions, la Chine, elle, se paie en nature en cas de défaut de paiement : en l'occurrence au Sri Lanka, elle a récupéré une gigantesque installation portuaire à Hambantoba.

Une boîte noire qui échappe au fisc, à la justice et aux contrôles douaniers et portuaires sri-lankais. Un comptoir, un peu à la façon dont les Britanniques se sont installés jadis à Hong Kong. Décidément, la Chine n'oublie rien et fait de la géopolitique à l'ancienne. ❐ **Golias en partenariat avec France Inter**

L'INVITÉE

« Une partie du message trop longtemps occultée »

Sylvaine Landrivon

Prêtres, diacres, nonces, évêques… Pourquoi ces fonctions sont-elles réservées aux hommes ? Est-il écrit dans l'Evangile que les femmes peuvent être les apôtres du Christ ? Maître de conférence en théologie à l'université catholique de Lyon, Sylvaine Landrivon explore depuis plusieurs années les rapports masculin-féminin à travers les Ecritures… Dans son dernier ouvrage, elle nous dirige vers ce village de Judée où habitaient les amis de Jésus… « Les Leçons de Béthanie »[1], prélude à l'entretien qu'elle nous a accordé, annonce l'indispensable révolution féministe au sein de l'Eglise.

Golias Hebdo : Vous semblez dire que doute et foi s'oppose (pp. 46-47). Comment articulez-vous les deux ?

Sylvaine Landrivon : La foi exempte de doute n'est peut-être pas atteignable sans une rencontre en vérité avec le Christ. Marie, la mère de Jésus, sait, de manière certaine, qu'elle a porté en elle et qu'elle accompagne le Verbe de Dieu. Elle ne peut pas craindre que cette relation privilégiée soit altérée, même au plus dramatique moment du martyre de son fils. Marthe, Marie, et la Magdaléeenne, si je n'ai pas su convaincre de l'identité des deux Maries, ont connu et reconnu Celui avec lequel elles ont échangé.

Dans cette *agapè*, la foi ne laisse aucune place au doute. C'est pourquoi je la présente comme un idéal vers lequel il faut tendre, mais ce n'est pas la situation du commun des mortels. La finale de l'évangile de Jean nous le fait percevoir à travers l'échange de Jésus avec Pierre. Pierre a eu peur, Pierre a douté, et cependant Pierre aime son Seigneur. Mais il l'aime d'amitié, pas d'*agapè*... Le rédacteur biblique l'indique par le choix des verbes en grec.

D'où vient ce hiatus dans la certitude de foi ? L'évangile de Jean nous l'expose dans le chapitre 6 à propos du pain de vie. Le problème vient souvent du fait de mal chercher Jésus, ce qui conduit à ne pas le reconnaître pour ce qu'Il est. Peu avant ce chapitre 6, Jésus a orienté la foule vers le sens de l'eucharistie avec la multiplication des pains. Mais la population a mal interprété ce « signe » en le reliant à celui d'un simple prophète, ou pire à une sorte de roi temporel venu leur faciliter la vie. Ensuite, cette foule le cherche là où il n'est plus, et ne voit pas qu'il a marché sur les eaux comme Dieu en Exode 13. Si on veut reconnaître le Christ, au point de ne plus être soumis au doute, il faut croire. C'est-à-dire accepter le lâcher prise nécessaire pour rencontrer Dieu à l'intérieur de soi. Ensuite seulement, on voit les signes et on les comprend. Ce chapitre 6, que je ne mentionne pas dans le livre, le développe. Nous tous, comme dans ce récit, voudrions plutôt une « marche à suivre », une sorte d'assurance contre le doute, alors que Jésus le dit : « *L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyez.* » Travail de toute une vie, peut-être même jusqu'au jour de la rencontre face à face pour la plupart d'entre nous...

G. H. : L'Évangile de Marc est très critique vis-à-vis des disciples, qu'ils soient hommes ou femmes. Ils se taisent par peur dans la première finale, contrairement à ce vous écrivez page 99.

S. L. : Marc est assez en effet critique vis-à-vis des disciples, mais même le récit marcien admet que les femmes ont accompagné Jésus. Certes, elles se tiennent d'abord « *à distance* », mais elles poursuivent leur mission, et c'est elles qui sont invitées par l'ange à annoncer, à Pierre et au monde, que le Christ les précède en Galilée...

G. H. : Vous parlez de l'*agapao* comme privilège féminin, exception faite de l'*agapètos,* de la valorisation des postures féminines pour marquer les temps d'enseignement du Christ... Comment recevez-vous les questions de genre ? Comment articuler la lecture féministe et la difficulté à percevoir ce qui relève de la féminité et de la masculinité chez les femmes et chez les hommes ?

S. L. : Il s'agit moins d'intégrer un propos genré dans l'analyse, que de dénoncer une lecture strictement androcentrique. J'entends par là le fait d'avoir, pendant des siècles, néantisé la place des femmes, au point de ne jamais les avoir mentionnées comme disciples et apôtres. Par cette mise en lumière des amies de Jésus, je souhaite simplement rétablir une partie du message trop longtemps occultée. Mais je vous rejoins dans l'importance de reconnaître en tout humain ce que C.G. Jung nomme l'*animus* et l'*anima.* Chacun possède une part masculine et une part féminine, ce qui rend encore plus fondamental la nécessité de mettre en lumière le féminin en Dieu et la façon dont le Christ interagit avec les femmes.

G. H. : Pouvez-vous préciser la notion de don-échange ?

S. L. : Evoquer la notion de « don-échange » invite immédiatement à se demander comment concilier la gratuité absolue du don de Dieu avec la liberté accordée à l'être humain de recevoir ou au contraire de refuser le désir de Le voir. Le don ne peut pas prendre la plénitude de son sens s'il n'est pas reçu. Et s'il l'est, comment resterait-il sans réponse ? L'Écriture nous rappelle que quand le Christ aborde cette idée de don, dans l'épisode de la Samaritaine, par exemple en Jn 4,7-15, nous voyons mis en scène la relation et l'échange autour d'un don, d'un contre-don et de leur réception. Parler de « don-échange » signifie que face au don totalement gratuit de Dieu, l'être humain est invité à répondre et à entrer dans une relation d'amour, quelque asymétrique que soit cette relation. Cette réciprocité maintient une consistance qui fait que la donation s'incarne et n'est pas dissoute dans un pur espace qui évacuerait la "résistance" du réel. Ne rien attendre en échange courrait le risque de ne pas voir le bénéficiaire reconnu. Inimaginable de la part d'un Dieu personnel qui se dévoile dans un langage d'amour.

© DR

G. H. : « En appelant chaque être humain à SE diviniser ». La divinisation est-elle œuvre humaine ou divine ? D'autant qu'il s'agit de « se recevoir d'un autre » (p. 157).

S. L. : C'est parce que nous ne sommes pas à nous-mêmes notre propre fin, parce que nous sommes « connectés » à ce que Karl Rahner nomme « l'auto-communication » de Dieu, que nous possédons la force et le pouvoir d'œuvrer à ce que saint Irénée appelle notre divinisation. Certes, comme l'écrit saint Augustin dans son traité, *Sur la grâce et le libre arbitre* : « *Il est certain que c'est nous qui voulons quand nous voulons, mais c'est Dieu qui nous fait vouloir le bien.* (...) *Pour que nous voulions, il opère sans nous, mais lorsque nous voulons, et que nous voulons jusqu'à agir, il coopère avec nous.* »[2] Comme je l'écris dans le livre, saint Irénée montre que le Christ vient au secours de notre faiblesse et réveille l'humain même du sommeil de la mort.

G. H. : La place de laïcs a été redécouverte par Vatican II, mais peut-on considérer que le cléricalisme a opéré un mouvement de recul dans les années 70 (p. 219) : certains clercs n'ont-ils pas imposé des mesures sans tenir compte des fidèles ?

S. L. : Vatican II a voulu tenir compte de la place du peuple de Dieu au sein de l'institution et a dénoncé toute forme de discrimination. En même temps, le concile a forgé le concept ambigu de « *sacerdoce commun des fidèles* ». Je pense qu'il y a là une sorte de piège dont certains clercs se sont emparés, non pour intégrer les fidèles mais pour leur assigner une place encore plus éloignée de celle d'un partage des charismes.

G. H. : Vous avez pu rencontrer le nonce... Vous a-t-il confirmé dans vos réflexions ? Mais cet entretien est peut-être *subsecreto*...

S. L. : J'ai été invitée à rencontrer Celestino Migliore, actuel nonce apostolique en France, après avoir postulé comme « évêque laïque » à la suite de la candidature d'Anne Soupa à l'archevêché de Lyon. L'entretien a été cordial. Cet homme brillant connaissait d'avance ma position et mes arguments qu'il a écoutés avec sympathie. Je lui ai fait part de la création de mon « diocèse virtuel », e-diocese.fr, site créé pour faire Eglise autrement, en attendant que l'institution offre des charges aux femmes. L'institution qu'il représentait au cours de l'entretien ne pouvait que lui interdire une validation même partielle de ce que nous revendiquons au sein de *Toutes Apôtres !* Je me suis référée à Carlo Maria Martini qui n'était pas hostile à une démarche telle que la nôtre. Celestino Migliore le sait, il pense peut-être de même mais n'est pas en situation de l'exprimer. ❐ **Propos recueillis par Pascal Janin**

1. *Les Leçons de Béthanie, de la théorie à la pratique*, Sylvaine Landrivon, éd. Cerf, février 2022.

2. Augustin, *De gratia et libero arbitrio*, XVII, 33, BA vol. 24, p. 167.

L'autre côté de l'ombre

Joseph Thomas

Sylvie Germain n'a jamais cessé d'adosser son écriture poétique et puissante à sa réflexion sur le « mal ordinaire ». Depuis ses premiers récits sur le visage, à la suite de Lévinas, il n'est guère de ses romans en lesquels ne se retrouvent les thématiques de la culpabilité et de la conscience. Qu'ils soient complexes et longs comme « Le Livre des nuits »ou épurés et plus courts dans ce dernier roman « La Puissance des ombres », ses œuvres jouent leur partition sur la difficulté des rapports humains.

Philosophe et romancière, Sylvie Germain est une auteure majeure constamment penchée sur ce siècle qui connut les abîmes. Ses romans, *Magnus* (2005), *Chanson des mal-aimants* (2002), sont reconnus par beaucoup comme autant de manières de traduire l'humain en ses contradictions. Même si ce n'est pas d'abord la composante sexuelle qui l'emporte dans *La Puissance des ombres* (Albin Michel, 2022), la répétition trop connue des écarts entre discours et comportements déplacés, voire violents (affaire Maciel ou Philippe), invite à considérer la part de l'ombre qui peut aboutir, presque malgré soi, aux pires turpitudes. Chacun a pu connaître des situations proches où les beaux principes affichés se sont empêtrés en des pratiques méchamment destructrices de l'humain. Au nom même des visions idéalisées, négligeant la part de l'ombre.

Le plus commun des hommes

La romancière garde, tout au long de chaque ouvrage, une qualité littéraire indéniable. Elle appartient à l'Académie royale de littérature de Belgique après quelque échec à l'Académie française. On ne peut s'empêcher d'admirer et de revenir à cette langue toute en préciosité, en noblesse et en prose poétique. C'est avec cette qualité supérieure d'écriture qu'elle peut descendre dans les abîmes d'une singularité quotidienne. Chacun s'y pourra reconnaître. Ici, dans *La Puissance des ombres,* ce sera le plus soumis, serviable et banal des hommes, devenu pour la circonstance le serveur attitré d'une fête déguisée entre voisins. Chacun s'est grimé et doit porter une

© DR

Drewermann
Le secret de Jésus expliqué aux jeunes

Offre découverte

Nom
Prénom
Adressse
Code postal
Ville
Pays

❑ Je désire commander le livre : « Le secret de Jésus expliqué aux adultes » au prix de 19 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx.

allusion à l'une ou l'autre des stations du métro parisien, puisque telle fut l'occasion de leur première rencontre : un collectif suscité par une grille de métro, un jour de grève. Quelque temps plus tard, la fête s'impose. Le serveur s'est comme déguisé à partir de la publicité qui hantait le métro parisien depuis longtemps : « *Du Beau, Du Bon, Dubonnet* ». Il en a pris les signes extérieurs et en possède les traits du visage. Voilà le plus commun des hommes prêt à tous les services et bon jusqu'à la moëlle, dont on apprend peu à peu la solitude durable, et l'épaisseur rude des souvenirs coupables. Telle cette négligence d'adolescent à l'égard de la petite sœur qui sera l'occasion de son enlèvement puis de sa mort. Bientôt la dépression de la mère, la séparation des parents... Les souvenirs précis en sont presque occultés. L'homme a mûri, il travaille désormais dans l'événementiel, au moins par épisodes.

« Il suffit d'une seconde »

Le voilà au milieu de cette fête de quartier qui tourne à vide et parfois peut presque toucher le sordide, le jeu violent, le mépris. On fait allusion en passant au Marquis de Sade dont l'un ou l'autre est épris, au moins littérairement. Certains jeux dérapent quelque peu en une fiesta sans excès. Il suffit d'une seconde : telle porte qui s'ouvre à un moment inattendu et, en un rien de temps, les souvenirs enfouis en l'un ou l'autre peuvent remonter avec leur goût de haine et de sang. Le meilleur des hommes promène aussi son désespoir secret et peut

réveiller des pulsions de vengeance qui l'engloutissent. Le passage à l'acte aspire comme une respiration toute chatoyante avant de restaurer, l'instant d'après, le goût âcre de l'insatisfaction. On ne voudrait pas trop en dire. Plutôt encourager à une lecture patiente et réitérée : consentir à se plonger dans la banalité du mal. L'auteure ne cherche pas à philosopher, elle invite à rendre crédible, accessible et presque fraternel, cet espace d'ombre qui habite en chacun, constitué de la tension même entre l'idéal et la bassesse. La recherche du beau, le goût des paysages familiers, et ce possible mouvement d'accaparement, de mépris, qui remonte à la surface et peut se transformer en violence déraisonnée, presque ignorée de l'auteur des faits.

« Il est si lourd ce rien »

Les dés sont jetés dès les racines. Le scalpel fait tout seul son travail de sape. L'écrivaine n'élude pas, n'explique pas, elle met en scène. Le mal ordinaire se répand partout, à l'intime, sans crier gare et prend à la gorge. Comment juger ? L'ombre est une partie de chacun et qui le conduit insensiblement. Il ne s'agit pas même de morale. L'Église est présente ici comme le lieu des confidences vitales. Quelques citations accompagnent le lecteur et le prennent par la main. Marie Noël, la poétesse d'Auxerre, qui écrit dans sa noire solitude : « *Mon Dieu, je ne vous aime pas.* » Et aussi Joseph Delteil, le truculent qui sait dire la joie ailée à même la ténèbre. On rencontre encore Henri Barbusse, qui sait mieux que quiconque dire le mal ordinaire malgré les idéaux patriotiques. Apparaît aussi un Père Stéphane de composition, chargé de trouver des mots éclairant la route. Et puis Sade. Et la sublime prière du rien, du fond de la prison. « *Ce rien, Seigneur, qui m'assomme, prends-le, Pour me décharger : il est si lourd ce rien !* »

Sylvie Germain nous tient la main pour consentir à descendre dans la nuit de la piétaille. Il y a certes les discours moraux du bien-être social, il y a aussi les idéaux et les sauveurs à tous crins du développement personnel. Il y a aussi les lentes descentes dans les abîmes et dans les nuits, sans justification et sans jugement. On n'a plus envie de condamner personne. Une chape de silence se répand, aigre-douce. Nul n'est tout à fait condamnable. Se laisser embarquer par la prose poétique, sereine et si profondément humaine et chrétienne de Sylvie Germain... On a rarement mieux exprimé l'autre côté de l'ombre. ❐

Christian Delahaye

« Des animaux et des dieux »

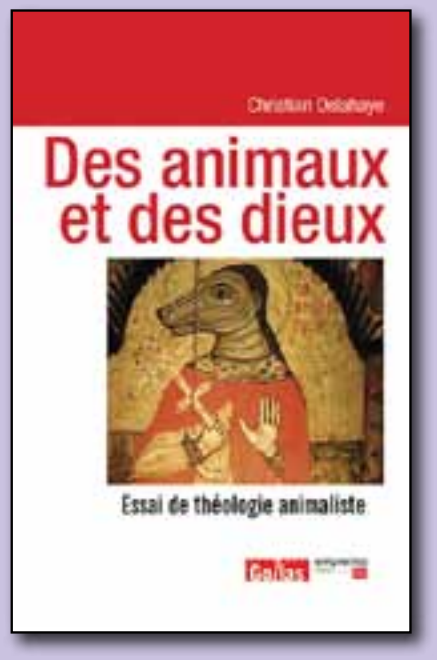

Bon de commande

Nom
Prénom
Adressse
Code postal
Ville
Pays

❏ Je désire commander l'ouvrage : « Des animaux et des dieux » au prix de 18 euros (+ 4 euros pour les frais de port)

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx.

Soutenez Golias en faisant un don défiscalisé

Fermetures, licenciements, survie sur la Toile... la presse connaît une crise sans précédent depuis plusieurs années. « *La presse, c'est un peu la sidérurgie à la fin des années 1970* », observent les spécialistes de la presse écrite. Et comme à l'habitude, ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers touchés. Face au tsunami numérique qui a bouleversé profondément la manière de penser et d'acquérir l'information, de nombreux journaux se sont résignés à abandonner le papier... Dans un remarquable article paru en 2011 dans *Libération*, Michel Serres relève, avec l'étonnante jeunesse du sage, combien nous nous trouvons actuellement à une période de grand tournant et de mutation accélérée. Un monde disparaît et un autre est en train de naître. Nos combats dans la presse écrite s'en ressentent forcément pour le pire comme pour le meilleur. Avec de nouveaux risques mais également de nouvelles opportunités. Les périodes de transition étant les plus délicates. La presse écrite, surtout engagée et d'opinion, se trouve elle aussi à la croisée des chemins.

L'impasse dans laquelle se trouvent non seulement la presse écrite dans son ensemble et la presse d'opinion en particulier, tient sans doute à l'épuisement d'un modèle qui faisait jusque-là référence. Une nouvelle page s'ouvre, non sans douleurs. C'est un combat qu'il faut aujourd'hui mener. Pour une autre façon de vivre, d'écrire et d'informer. C'est la raison pour laquelle, nous sommes convaincus que la presse papier doit continuer à exister, et ce pour préserver son rôle de contre-pouvoir et de liberté d'expression. Notre avenir commun passera par la poursuite d'une information originale, et exigeante, que nous menons depuis trente ans. Année après année, en fonction de nos moyens, nous avons cherché à améliorer la manière de vous informer. Nous sommes devenus un espace où l'on enquête, où l'on revisite les mythes, les légendes et les idées reçues, en même temps que l'on s'essaie à ouvrir ces chemins d'espérance qui donnent sens dans ce XXIe siècle en devenir. Et ce, malgré les convulsions et les restaurations du moment. La liberté que vous nous offrez, par votre fidélité, nous permet de maintenir ce cap éditorial.

Ne disposant d'aucun revenu issu de la publicité ni de sponsors, notre seule force réside dans la fidélité de nos abonnés et de leur soutien à notre projet éditorial. C'est pourquoi nous vous invitons, dès à présent, à nous verser un don, via l'association Presse & Pluralisme (voir ci-dessous), afin de continuer et de poursuivre avec vous cette résistance spirituelle dans laquelle nous nous sommes engagés depuis plus de trente ans.

Nous misons sur vous. Votre intérêt, votre générosité. L'aventure ne s'annonce pas de tout repos. Il n'empêche, c'est avec passion et espérance que nous la poursuivrons avec vous. En vous remerciant pour votre fidélité renouvelée, veuillez recevoir, cher(e) ami(e), l'expression de nos sentiments amicaux et fraternels. ❐

Christian Terras (rédacteur en chef de *Golias Hebdo*)

Faites un don à Golias Hebdo

Golias Hebdo est votre journal, nous faisons appel à vous : pour garantir notre liberté d'expression...

Je fais un don de ____ € au profit exclusif de « Golias Hebdo».

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo.* (**Je précise mes coordonnées** afin que « Presse et pluralisme » puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt* sur le revenu 2022 acquitté en 2023) ou via notre site Internet par carte bancaire (paiement sécurisé) à l'adresse suivante : www.**golias-editions.fr/article4836.html.** (*Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Si vous souhaitez faire bénéficier *Golias Hebdo* d'un don défiscalisé, voici la marche à suivre :

– libeller votre versement à : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo* ;

– remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) ;

– l'envoyer à Groupe Audiens -Presse et pluralisme CS 90125 - 27091 Evreux cedex 9

– ne pas écrire directement à *Golias Hebdo*, nous serions contraints de réexpédier votre coupon à « Presse et pluralisme », afin qu'il soit enregistré ;

– votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus de 2022.

BILLET - ÉVANGILE

« Apprends-nous à prier »

17ème dimanche - Evangile de Jésus-Christ selon saint Luc (Lc 11, 1-13)

Un jour, quelque part, Jésus était en prière. Quand il eut terminé, un de ses disciples lui demanda : « *Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean Baptiste l'a appris à ses disciples.* » Il leur répondit : « *Quand vous priez, dites* : "Père,que ton nom soit sanctifié,que ton règne vienne. Donne-nous le pain dont nous avons besoin pour chaque jour. Pardonne-nous nos péchés,car nous-mêmes nous pardonnons à tous ceux qui ont des torts envers nous. Et ne nous laisse pas entrer en tentation." »

Jésus leur dit encore : « *Supposons que l'un de vous ait un ami et aille le trouver en pleine nuit pour lui demander :* "Mon ami, prête-moi trois pains : un de mes amis arrive de voyage, et je n'ai rien à lui offrir." *Et si, de l'intérieur, l'autre lui répond :* "Ne viens pas me tourmenter ! Maintenant, la porte est fermée ; mes enfants et moi, nous sommes couchés. Je ne puis pas me lever pour te donner du pain", *moi, je vous l'affirme : même s'il ne se lève pas pour les donner par amitié, il se lèvera à cause du sans-gêne de cet ami, et il lui donnera tout ce qu'il lui faut. Eh bien, moi, je vous dis : Demandez, vous obtiendrez ; cherchez, vous trouverez ; frappez, la porte vous sera ouverte. Celui qui demande reçoit ; celui qui cherche trouve; et pour celui qui frappe, la porte s'ouvre. Quel père parmi vous donnerait un serpent à son fils qui lui demande un poisson ? ou un scorpion, quand il demande un oeuf ? Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père céleste donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent !* »

***

« *Un jour, quelque part, Jésus était en prière...* » Se situer dans le registre de la prière, c'est choisir le registre de l'amitié. Le fait que Jésus soit en prière manifeste qu'il ne revendique aucun droit de son Père. Le prier, c'est vivre en son amitié. « *Quand il eut terminé, un de ses disciples lui demanda :* "Seigneur, apprends-nous à prier." » Apprendre à prier, consiste d'abord à reconnaître que Dieu ne nous doit rien. Lorsqu'Il répond à nos demandes ce n'est pas parce qu'il le devrait en raison de notre bonne conduite. C'est uniquement par pure amitié pour nous. De notre côté, nous ne lui devons rien lorsqu'il nous exauce, sauf notre reconnaissance... Une reconnaissance dont Il n'a pas besoin mais qui monte du cœur : comment ne pas reconnaître combien il est bon de vivre en amitié avec Dieu ? Prier c'est quitter le registre de la loi pour entrer dans celui de l'amour libre et gratuit, autrement dit de ce qu'en christianisme on appelle « la grâce ». Prier c'est croire en l'amour que Dieu nous porte et en appeler à lui pour nous donner la vie de jour en jour.

Le régime de la grâce fonctionne-t-il ?

Jésus a dit : « *Demandez et vous recevrez... car quiconque demande reçoit...* » Et nous qui croyons que Dieu ne nous doit rien mais qu'il nous aime, nous l'avons prié et nous n'avons pas toujours reçu ce que nous lui avons demandé. N'est-ce pas le signe que Dieu nous abandonne à nos propres forces, qu'il ne se mêle pas de nos affaires, en un mot qu'Il ne nous aime pas vraiment ? En effet s'il nous aime sans se mêler de notre existence quotidienne, son amour nous dépasse tellement que, d'une certaine manière, il ne nous concerne plus. Car nous n'avons d'autre existence que celle bien quotidienne où souvent nous sommes inquiets pour notre santé et celle de nos proches, où nous risquons de nous retrouver au chômage sans pouvoir nourrir notre famille, où nous voyons notre enfant mal tourner sans que nous puissions le retenir sur cette mauvaise pente. Comment Dieu peut-il prétendre nous aimer s'il ne nous rejoint pas là où nous vivons ? Reconnaissons-le : si Dieu ne répond pas à nos demandes les plus quotidiennes, il ne nous rejoint pas du tout. Alors cet évangile n'est pas vrai et Jésus-Christ est un menteur. Ou bien encore, si Dieu attend que nous soyons des saints pour répondre à nos demandes, il ne nous aime pas gratuitement ; il n'agit pas en ami et le registre de la grâce ne fonctionne pas vraiment avec lui. Il ne nous reste plus alors qu'à en revenir à celui de la loi, où nous pouvons au moins faire appel à la justice des hommes pour recevoir ce qui nous est dû. Nous n'aurons pas tout ce que nous désirons mais au moins nous n'aurons pas tout perdu ! [...]

Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement !

« *Seigneur, apprend-nous à prier* », demandait un disciple. Prier c'est faire appel à l'amour libre et gratuit que Dieu a pour chacun, s'en laisser imprégner pour en vivre à son tour. Des sœurs demandaient un jour à Thérèse d'Avila de leur apprendre à prier et elle leur écrivit tout un livre sur la charité et l'amour fraternel. « *N'ayez de dette envers personne si ce n'est celle de l'amour mutuel* », disait saint Paul. Prier, c'est demander à Dieu de nous donner la force de vivre comme lui, dans l'amitié envers tout homme, même un ennemi ; c'est dépasser l'ordre des droits et des devoirs pour nous inscrire dans celui de la grâce. « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* » dit Jésus ailleurs dans l'évangile. Ne croyons pas que toute la vie devient prière lorsque nous passons des heures devant le Saint Sacrement ou que nous récitons à longueur de journée des « *Notre Père* » ou des « *Je vous salue Marie* ». Toute la vie devient prière lorsque nos actes ne disent pas le contraire de ce que nous demandons lorsque nous prions.

Prier, c'est vivre « dans l'Esprit-Saint ». C'est croire à l'amour gratuit que Dieu nous porte et nous mettre à en vivre à notre tour. Dieu ne nous a pas abandonné à notre triste sort. Il est avec nous jour après jour à tel point que c'est par nos cœurs et par nos mains qu'il passe pour exaucer la prière de nos frères en humanité et partager le pain de chaque jour. « *Mettez la prière en pratique. Aimez-vous vraiment les uns les autres. Donnez sans compter et sans chercher de retour. Demandez au Père la force de vivre au monde de la grâce, dit Jésus-Christ ; alors vous découvrirez que je ne mentais pas quand je vous disais :* "Celui qui demande reçoit ; celui qui cherche trouve ; et pour celui qui frappe, la porte s'ouvre." » ❐ **Christine Fontaine** - **Pour aller plus loin,** voir le site internet : https://www.dieumaintenant.com/

Contraste

Michel Théron

Certains sont sidérants. Ainsi ce que j'ai lu dans une lettre d'information que je reçois par voie électronique : « *Des Français, sans lien avec l'Ukraine, partent en Ukraine pour se battre ou pour aider la population locale. Le PSG propose un salaire de 50 millions d'euros nets annuels et une prime de 100 millions (nets) à Mbappé.* » (02/03/2022)

Il me semble que la pure juxtaposition, sans transition, de ces deux nouvelles est extrêmement parlante : elle définit parfaitement non seulement l'état actuel de notre civilisation, mais encore ce qu'on peut penser en général de l'être humain. Il est à la fois admirable dans la générosité dont il fait preuve, et détestable dans ce qu'il admet comme type de société. Cette dualité le détermine tout entier. Il est capable du meilleur et du pire. C'est un milieu entre rien et tout, comme dit Pascal. Braves Français d'une part qui, sans lien particulier avec un pays agressé, se décident à partir pour l'aider et à y risquer leur vie ! On pense aux Brigades internationales lors de la guerre d'Espagne. L'homme est capable de subordonner son intérêt vital à des valeurs qui le dépassent, en l'occurrence la défense de la liberté. Ce total désintéressement force l'admiration. D'autre part, pourquoi permet-il chez nous le règne absolu de l'argent, incarné par le salaire stratosphérique d'un footballeur, véritable insulte à ceux qui n'ont pas de quoi vivre ? Une révolte, là, serait bienvenue, face à un système indécent. On l'attend toujours.

Pendant la crise du Covid, on espérait, qu'une fois terminée, elle s'ouvrirait sur un « monde d'après » tout différent de celui qu'on avait connu jusque-là, plus raisonnable, plus frugal. Mais ce monde n'est pas arrivé. La dictature de la performance économique, le règne inexpiable de l'argent sont repartis de plus belle. On a applaudi au retour de la sacro-sainte croissance, et tout a recommencé comme d'habitude : *business as usual.* Jusqu'à cette guerre initiée par la folie.

Sera-t-elle l'occasion d'un sursaut, où sombreront enfin matérialisme et cupidité ? On n'en voit pas bien le début, puisqu'on se demande maintenant chez nous, de façon totalement égocentrique, en quoi la guerre influera sur notre porte-monnaie. Il faudrait demander aux Ukrainiens sous les bombes ce qu'ils en pensent. Sans doute nous diront-ils de remplacer un pouvoir d'achat par un simple pouvoir vivre. ❐

Retrouvez Michel Théron et ses ouvrages sur ses blogs : www.michel-theron.fr (général) et www.michel-theron.eu

BILLET - LITURGIE

Je ne parlerai plus qu'une fois

17ème dimanche ordinaire Genèse Chapitre 18, 20-32

Abraham est l'ami de Dieu : a-t-il perçu dans la suite de sa vie, à quelle extrémité il aurait pu être entendu et écouté pour la prière de ce jour-là ? L'Évangile nous invite à insister jusqu'à être désagréable, comme nous le ferions avec des débiteurs… ou de guerre lasse avec des gens qui n'arrêtent pas de nous emm…

La prière est-elle utile, inutile etc. ? La question se pose-t-elle vraiment en ces termes ? Voyons d'abord le contexte déjà médité la semaine dernière, mais qu'il convient de garder à l'esprit pour bien appréhender la Première Lecture de ce dimanche. Le verset 22 suggère une première clef : tandis que les trois hommes (anges ?) ont repris leur route vers Sodome en vue de la sanction divine « *Abraham demeurait devant le Seigneur* »… C'est par cette présence devant le Seigneur que commençait le chapitre 18 : là le Seigneur apparaît à Abraham à l'heure la plus chaude de la journée. Abraham lève les yeux et voit trois hommes qu'il s'empresse d'aller accueillir… Les hommes sont à présent partis et Abraham continue à se tenir devant le Seigneur. La Bible en Français Courant, après d'autres traductions, suggère « *tandis que le Seigneur restait avec Abraham* ». Dans cette présence qu'est la prière, qui garde l'initiative ? Nous-mêmes, qui aurions le regard « rivé » vers le Tabernacle ou Celui qui nous « avise » ? Aux contemplatifs de nous le dire.

Apparition du Seigneur, disponibilité d'Abraham… La prière est définie : « *Abraham demeurait encore devant le Seigneur* »… « *Encore* », l'adverbe nous est donné par les traductions de la Bible de Jérusalem et la TOB. Nous avons tendance à définir la prière comme « demande », Abraham nous apprend qu'elle est « présence ». Au reste, Abraham n'a rien à demander : il est heureux, comblé des joies familiales et des biens de la création… Simplement, il prend du temps pour se tenir devant le Seigneur. Il y avait bien cette promesse qui ne se réalisait pas, cette attente qui se poursuit… cette prière inexaucée… mais après le geste d'hospitalité, la réponse vient d'être confirmée : la réalisation a désormais une échéance.

Les messagers de la prière exaucée sont donc partis, Abraham est encore devant le Seigneur. Il ignore totalement ce qui se trame, le Seigneur ne peut le lui cacher : « *Yahvé s'était dit : Vais-je cacher à Abraham ce que je vais faire* » 18, 17… A cause de cette attitude de prière, à cause de l'hospitalité, à cause de l'engagement pris… le Seigneur est obligé de dévoiler ses desseins à l'homme qui se tient devant lui.

L'époustouflante prière de demande commence… Abraham utilise les arguments qui mettent en cause la bonté et la justice divine : « *Vas-tu vraiment faire périr le juste avec le pécheur.* » « *Quelle horreur, si tu faisais une chose pareille !* » A nous d'utiliser des arguments de même acabit : peux-tu faire le mal, etc. A nous de nous enhardir : « *Oserai-je parler encore à mon Seigneur, moi qui suis poussière et cendre ? 28 Peut-être, sur les cinquante…* »… « *Que mon Seigneur ne se mette pas en colère, si j'ose parler encore…* » « *S'il reste 50 justes… 45… 30… 20… 10…* »

Abraham pense qu'il ne saurait raisonnablement aller plus loin : « *Que mon Seigneur ne se mette pas en colère : je ne parlerai plus qu'une fois. Peut-être en trouvera-t-on seulement dix ?* » L'auteur biblique nous laisse devant ce mystère : et s'il avait continué ? D'autres passages bibliques et notamment les bras restés levés de Moïse pendant que ses hommes étaient au combat… suggèrent qu'il était possible d'aller plus loin… les Évangiles aussi.

L'homme s'est arrêté… La conversation ne se poursuivant pas, le Seigneur s'en est allé et Abraham retourne aussi « chez lui », à ses affaires, à ses occupations, à ses préoccupations… Ah s'il avait osé aller au bout de sa prière de demande, nous serions rassurés, nous pourrions prier… comme des moulins à prières ! Les justiciers continuent leur route… Le Seigneur tempère encore. Finalement, Sodome sera détruite à cause de son ultime péché, de son « crime » contre l'hospitalité… Mais Lot et les siens seront sauvés in extremis, parce que de la famille d'Abraham et parce que « *le Seigneur avait pitié de lui* »… comme il a pitié de nous. Sauvé sans prière de demande, sauvé parce que de la famille d'Abraham, sauvé « *car le Seigneur voulait le sauver* » (traduction de la Bible en Français courant pour le verset 19, 16…) ❐ **Jean Doussal**

Eva Lacoste

Irrésistible
Parfait aux framboises

© DR

A l'origine exclusivement au café, le parfait glacé est un dessert sans cuisson, à base de crème fraîche et d'œufs, onctueux et aromatisé. La délicate framboise trouve une place de choix dans ce dessert toujours bien accueilli. Son berceau serait les flancs du mont Ida selon Pline l'Ancien, le majestueux massif qui occupe la partie centrale de la Crète, l'île aux cent villes selon l'Iliade... Un rêve de poète et une gourmandise rafraîchissante pour accompagner des jours difficiles.

Préparez un sirop avec du sucre (250 g) et de l'eau (1/4 de litre). Amenez-le au petit boulé (petites boules régulières, 117°C). Dans une casserole à fond épais, battez des jaunes d'œufs (8) au fouet en ajoutant peu à peu le sirop. Posez la casserole sur feu doux, continuez à battre jusqu'à ce que le mélange fasse le ruban. Attention : le mélange ne doit pas bouillir. Otez du feu, continuez à battre jusqu'à complet refroidissement.

Montez de la crème fraîche (400 g) en chantilly sans la sucrer. Incorporez au mélange œufs-sucre et purée de framboises (150 g passées à la moulinette). Parfumez avec de la crème de framboise (quelques gouttes). Imbibez rapidement des biscuits à la cuillère (250 g) dans un sirop léger (100 g de sucre, un verre d'eau parfumé à la framboise). Après avoir chemisé un moule à cake avec un papier cuisson huilé, versez une couche de crème, recouvrez d'une couche de biscuits... Remplissez en terminant par la crème. Déposez au congélateur au moins 6 heures ou, mieux, durant la nuit. Démoulez dans un joli plat rectangulaire, décorez avec le reste de crème battue en chantilly et quelques framboises. ❐

Le conseil du sommelier

Non loin de Roanne, dans la Loire, dans une campagne vallonnée, s'étend un riche patrimoine où le vignoble a toute sa place. L'Eclipse, rosé pétillant, robe fushia et mousse rose, offre une explosion de fruits rouges accompagnée de notes acidulées. A 100 % Gamay Saint-Romain, il est vinifié par le Domaine des Pothiers dont les vignes sont conduites en biodynamie. ❐

Remue-méninges

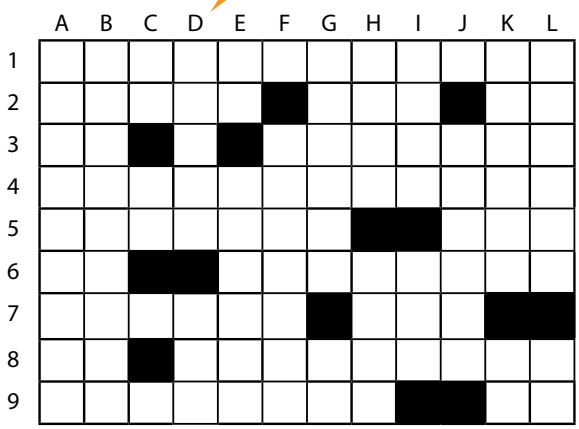

HORIZONTALEMENT

1. Groupe de personnes. **2.** Confessions ; viscère amputé ; en épelant, salut romain. **3.** 576m environ ; petit passereau. **4.** Relatif au rite anglican, aux USA. **5.** Sentiment de gêne ; manche sportive. **6.** Le brome ; poisson de roches. **7.** Grosse montre ; crié dans les tribunes. **8.** Note ; naïveté. **9.** Refusent ; indéfini.

VERTICALEMENT

A. Jeu de mots. **B.** Reproduction par œufs. **C.** Article ; pronom personnel. **D.** Prénom féminin ; alias Eugène Torquet. **E.** Ancien ou ancienne ; acariens farineux. **F.** Quadrilatère. **G.** Spécialités de Caen ; préposition ou pronom. **H.** Pont de Paris ; révolver. **I.** Agression sexuelle ; prénom masculin arabe. **J.** Tramés. **K.** Palpées ; grecque. **L.** Agite l'air ; préposition.

Solution du 14 juillet 2022

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	Q	U	I	L	I	B	R	I	S	T	E
2	N	U	T	R	I	T	I	O	N	N	E	L
3	R	A	■	R	E	I	T	N	E	■	M	U
4	A	S	T	I	■	H	U	C	■	R	P	■
5	C	I	■	T	■	A	M	I	C	A	L	E
6	I	M	P	A	C	T	E	E	■	N	I	N
7	N	O	U	B	A	■	E	R	O	D	E	■
8	E	D	I	L	E	S	■	■	S	O	R	T
9	R	O	S	E	N	■	A	G	A	S	S	E

Golias HEBDO

Rédaction en chef : Christian Terras - **Secrétariat de rédaction :** Vincent Farnier, Alexandre Ballario - **Rédacteurs :** Eva Lacoste, Jean Doussal, Pascal Janin, Colette Gauthier, Francis Serra, Michel Théron, François Belloir, Jacques Le Bohec, Carmine Casarin, Jean van der Hœden, Pierre Lagnel, Joseph Thomas, Gino Hoel, Bertrand Gaufryau, Gilles Herlédan, Sandrine Plaud. **Directeur de publication :** Luc Terras **Edité par les éditions Golias** - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx - sarl au capital de 50155.73 euros - **Actionnaires principaux**: Christian Terras, Luc Terras - **Conception graphique :** Cris'créa - Illustration couverture : DR - **Crédit Photos :** Tous droits réservés sauf mention contraire - **Tél :** 04 78 03 87 47 **Fax :** 04 78 84 42 03 - **E-mail :** redaction.golias@orange.fr - Internet : http://golias-editions.fr - Commission paritaire : 0424 C 89244 - ISSN : 192-3070 - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire 2 € **Impression** : Digitaprint (59) - Informations relatives aux caractéristiques environnementales de la publication, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 28 décembre 2016 pris en application de l'article D.543-212-3 du Code de l'environnement : Origine du papier : Finlande – taux de fibres recyclées : 0 – Certification des fibres utilisées : PEFC – Eutrophisation T Tot (Kg/T) 0.022.

Certifié PEFC iso14001

❑ Je désire commander l'ouvrage « Histoire de l'Algérie » au prix de 29 euros

❑ Je désire commander l'ouvrage « Madame la Cardinale » au prix de 14 euros

❑ Je désire commander l'ouvrage « Le secret de Jésus expliqué aux jeunes » au prix de 19 euros

❑ Je désire pré-commander l'ouvrage « Trombinoscope des évêques 2022-2023 » au prix de 24 euros (sortie prévue juillet 2022)

❑ Je désire commander l'ouvrage « Adieu curé » au prix de 18 euros

❑ Je désire commander l'ouvrage « Pour un christianisme sans religion » au prix de 24 euros

*FRAIS DE PORT : + 4 euros
GRATUIT à partir de 2 livres commandés

VOS COORDONNÉES

Nom

Prénom

Adressse

Code postal

Ville

Pays

❑ Je désire m'abonner ou abonner un(e) ami(e) pour un an à Golias Hebdo (48 n°/an) au prix de 60 euros au lieu de 96 euros

Veuillez retourner ce bon de commande en joignant votre règlement à l'ordre de Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

www.golias-editions.fr

Golias HEBDO

Chaque semaine, un autre regard sur l'information

PARIS CPC
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Golias Hebdo
BP 3045
69605 VILLEURBANNE CEDEX